

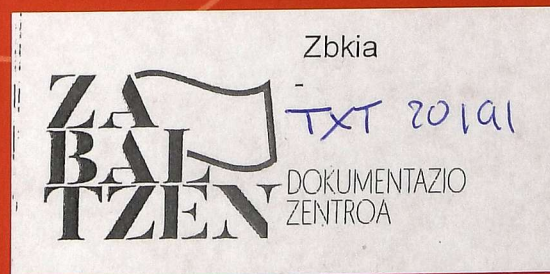
7.

Biltzar Nagusia

EUSKAL HERRIA GORRIRA
Aldaketa borrokaz
borroka eragin

P o n e n t z i a

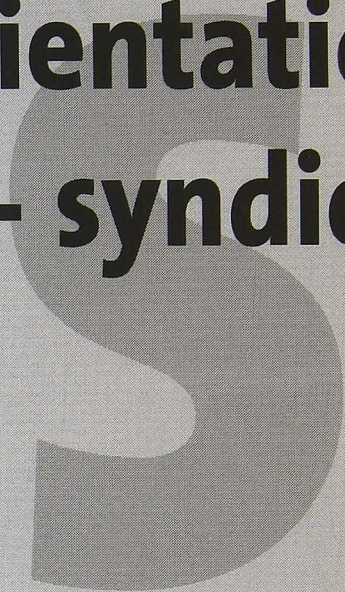
Politiko Sindikala



22 et 23 mai 2008. Barakaldo

Texte
d'orientation

Texte d'orientation
Politico - syndical



S **Texte d'orientation**

22 et 23 mai 2008. Barakaldo

Sommaire

1 SITUATION INTERNATIONALE.....	5
1.1 Au niveau mondial	
1.2 L'Europe	
1.3 LAB dans le contexte international	
2 EUSKAL HERRIA.....	11
2.1 Le changement politique en Euskal Herria	
2.2 Le processus de libération nationale et le modèle socio-économique. Le néo-libéralisme avance.	
2.3 L'évolution de la lutte des classes	
3 LE CHANGEMENT POLITIQUE ET SOCIAL EN EUSKAL HERRI.....	25
3.1 Le cadre démocratique : la clef pour le changement	
3.2 L'Etat Socialiste Basque	
3.3 Favoriser les changements sociaux, promouvoir le changement politique	
3.4 Critères globaux pour organiser nos luttes	
4 UNE ACTION SYNDICALE AU SERVICE DU CHANGEMENT SOCIAL	37
4.1 Une action syndicale pour la restructuration de la classe des travailleur-se-s	
4.2 Une action syndicale pour transformer la réalité des lieux de travail	
4.3 Une action syndicale qui réponde aux situations spécifiques des collectifs les plus fragilisés	
4.4 Négociation collective	
5 OUTILS POUR RENFORCER NOTRE ACTION SYNDICALE	47
5.1 Les membres de LAB : des militant-e-s pour le changement	
5.2 Il est indispensable de renforcer l'organisation	
5.3 L'importance de la lutte idéologique	
5.4 Méthodes de lutte	
5.5 Unité d'action	

Texte
d'orientation

22 et 23 mai 2008. Barakaldo

1. Situation internationale

1. Depuis la chute du mur de Berlin le capitalisme poursuit son offensive globale. Le marché est le seul critère dans cette offensive basée sur la doctrine néolibérale, et toutes les politiques économiques et sociales se soumettent à ses principes.

2. Le critère prioritaire de ceux qui soutiennent le pouvoir politique est d'assurer les conditions de rentabilité dont a besoin le capital financier, au détriment des salaires, de la classe travailleuse et même du capital productif. Le rôle des outils économiques internationaux comme le G8, le G10 et la Banque Mondiale est ainsi renforcé tandis que les outils politiques s'affaiblissent.

3. Avec l'aide des états les plus puissants, le capital financier installe un modèle socio-économique et culturel à échelle globale en fonction de ses intérêts.

4. La mondialisation néolibérale a imposé un marché globalisé contrôlé par les multinationales. Elle généralise les mécanismes d'exploitation des salarié-e-s, marchandise les besoins humains de base, privatise et réduit les services publics et sacrifie les ressources naturelles au bénéfice du capital multinational.

5. Les politiques de délocalisations sauvages menées par des multinationales se souciant uniquement de la baisse du coût salarial empirent les conditions de travail, réduisent les droits des salarié-e-s, rendent difficile la réponse syndicale, augmentent les inégalités sociales, constituent un obstacle à l'accès des femmes à des conditions dignes de travail et renforcent le modèle social patriarcal.

6. La caractéristique du modèle socio-économique et politique au niveau mondial est l'hégémonie du capital, mais la progression du capitalisme a aussi ses limites et ses problèmes, qui apparaissent au grand jour ces dernières années.

7. Le système de domination construit sur ce que l'on nomme la « libre concurrence du marché » laisse aux mains des entreprises multinationales le contrôle des matières premières, la production des aliments et les politiques socio-économiques. La crise du modèle énergétique basé sur les hydrocarbures, les migrations massives et l'augmentation de la précarisation du travail en sont les conséquences.

8. De plus, l'accumulation du capital financier générée par ces méthodes induit une masse croissante de capitaux spéculatifs qui entraînent des crises financières toujours plus fréquentes, crises qui détruisent les processus productifs, créent des crises de surproductions, de la corruption et un rejet grandissant à l'échelle mondiale.

9. La photographie du monde est explicite : nous sommes plus de 5.000 peuples à composer le monde. Seuls quelques uns d'entre eux, moins de 200, se sont constitués en États. Et une douzaine seulement, s'étant emparée de la plus grande partie des richesses économiques mondiales, contrôle le pouvoir politique.

Cette situation est inquiétante mais pas immuable, ces dernières années nous voyons même des mouvements qui peuvent promouvoir de profonds changements.

10. Ce modèle de mondialisation dirigé par le pouvoir économique et militaire de États Unis montre des signes d'épuisement dus, paradoxalement, aux propres dysfonctionnements du marché. De nouveaux pays émergents s'imposent sur la scène mondiale et remettent en question l'ordre actuel (Chine, Inde, Russie...) et de nouveaux peuples réclament la possibilité d'exercer leur droit à décider de leur futur économique et politique. A ce propos, il faut souligner le cas des Peuples latino-américains (Vénézuéla, Bolivie, Équateur, Cuba...) qui réclament depuis plusieurs années un rôle personnel sur la scène internationale et exercent leur souveraineté non seulement politique, mais aussi économique, en faisant le choix des politiques sociales progressistes. Cette réalité, qui n'est pas exempte de difficultés, est particulièrement intéressante.

11. Des questions comme la souveraineté alimentaire, la démocratie participative, le contrôle national des ressources naturelles, la défense des droits sociaux et l'identité culturelle des Peuples génèrent de nouvelles perspectives qui font qu'un autre modèle de relations internationales est possible.

12. L'offensive du capitalisme a toutefois affaibli les forces de gauche, il y a de grandes difficultés à construire un modèle alternatif au niveau mondial ; cette réalité est visible dans toute sa crudité? dans notre zone qui est l'Europe. Mais, contrairement au passé, il existe des mouvements qui laissent entrevoir la possibilité de construire d'autres projets qui mettraient des limites à la prédominance du capitalisme et de sa pensée unique.

13. Dans ce contexte, le syndicalisme connaît lui aussi de profonds problèmes pour convertir les classes des travailleu-rs-ses en un acteur pour le changement. Le néo-libéralisme a accru les mécanismes d'exploitation, a affaibli la capacité d'action syndicale et réduit les bases qui sont à l'origine de l'«état de bien-être»(état providence), et le syndicalisme s'est en grande partie contenté de maquiller les effets du néo-libéralisme et de pratiquer une politique de pactes.

14. Les difficultés qu'a le mouvement de gauche à construire de vraies alternatives coïncident avec celles qu'a le syndicalisme à articuler et renforcer sa capacité de lutte et de régénération des classes travailleuses.

15. Nous pourrions changer la situation uniquement à partir d'un modèle syndical socio-politique où le projet de changement à gauche aura un solide ancrage dans le politique, le social et le syndical. Les opportunités sont nombreuses et l'impulsion syndicale à une stratégie de gauche dans chaque Peuple et au niveau mondial donnera la possibilité de faire front à l'exploitation, de freiner la domination du marché sur les personnes et celle de l'individualisme sur la solidarité.

16. Nous pouvons dire que l'existence de deux internationales syndicales comme la Fédération Syndicale Mondiale (FSM) et la confédération Syndicale Internationale (SCI) est le reflet de la situation du syndicalisme au niveau mondial.

17. Ainsi, la création récente de la CSI en tant que nouvelle organisation syndicale internationale à vocation majoritaire, de part sa propre conception idéologique, n'augure pas d'un espoir de changement pour les classes travailleuses. Cette internationale syndicale ne remet pas en cause la logique capitaliste et vient, dans la pratique, assurer une nouvelle étape dans la consolidation du réformisme syndical.

18. Face à ce syndicalisme d'accompagnement, il est nécessaire de proposer une alternative et de valoriser le travail du syndicalisme au niveau mondial, à partir d'une critique radicale du système capitaliste dominant et de coordonner les luttes des travailleu-rs-ses au niveau international, afin de les ren-

dre les plus efficaces possibles face à l'ennemi commun que sont le capital transnational et les politiques néo-libérales. Ce rôle est celui que doit tenir la FSM dans les années à venir dans le but de construire dans une alternative de référence face à un syndicalisme d'accompagnement.

19. Dans cette perspective, nous devons construire l'action globale à partir de l'action de chaque Peuple, car c'est là que résident les forces réelles qui peuvent matérialiser une alternative syndicale.

20. Les crises du capitalisme ne se résoudre pas par elles-mêmes de manière favorable aux intérêts des travailleurs-ses. Les changements ne viendront que dans la mesure où nous construirons des alternatives et où nous lutterons pour leur application. Le panorama évolue. Chez les peuples du monde, avec ou sans état, les revendications se renforcent pour récupérer la souveraineté politique et économique, de même que les mouvements socio-politiques. Les processus souverainistes deviennent le moteur de l'alternative.

1.2. Europe

21. Il est évident que l'Union Européenne est un projet pour construire l'Europe du capital et des États. Ce projet émane de ces états, et s'est toujours développé en faveur des grandes multinationales et du capital financier.

22. Les indicateurs que les mandataires utilisent pour entrer et demeurer dans l'Union Européenne sont ceux qui mesurent la santé de l'économie capitaliste : inflation, déficit et dette publique. Ceux qui sont situés de l'autre côté (précarité, taux d'activité, différences salariales, reconnaissance et garantie des droits des femmes, éducation, logement et services sociaux) n'ont pas la moindre importance.

23. Le principal objectif des nouvelles adhésions est de donner la priorité aux intérêts du capital européen par rapport à ceux des individus et des peuples. L'agrandissement des marchés et la réduction des coûts salariaux sont l'objectif fondamental.

24. La stratégie de Lisbonne, devenue la colonne vertébrale de la politique socio-économique européenne, définit clairement les objectifs de l'Union Européenne. Convertir à l'échéance de 2010 l'UE (les multinationales européennes), selon les critères capitalistes, en l'économie la plus compétitive du monde. Pour cela, les ressources publiques nécessaires seront utilisées via les réductions d'impôts, la privatisation des services sociaux et la précarité de l'emploi, tout cela au nom du mal nommé « marché de libre concurrence »

25. Cette stratégie domine les politiques économiques, de l'emploi et sociales qui se mettent en place dans les états membres. Elle consiste à en finir avec tous les obstacles qui freinent la libre circulation des marchandises et des capitaux et à augmenter les taux de bénéfice à l'aide de supercheries comme la flexi-sécurité, l'inefficacité des services publics ou les contrats à durée déterminée.

26. Il faut souligner que ces politiques affectent particulièrement les femmes. Entre autres raisons, elles sont entrées sur le marché du travail parce que le capi-

Texte d'orientation

22 et 23 mai 2008. Barakaldo

tal en a besoin. Le taux d'activité et d'emploi des femmes a augmenté, en revanche elles entrent sur le marché en position auxiliaire, pour que les services de soins à la personne qui leur ont toujours été assignés soient maintenus en l'état.

27. De plus, il y a des milliers de personnes qui, fuyant la guerre et les déséquilibres générés par la mondialisation dans d'autres pays, sont arrivées sans papiers dans l'Union Européenne. Ces personnes vivent dans des quartiers marginalisés et sont à la merci du marché du travail clandestin, et elles ne constituent pour le système rien d'autre que de la main d'œuvre bon marché, sans droits civils ni sociaux

28. En marge des politiques des états, ces dernières années ont vu la promotion et l'adoption de pactes et projets pour développer ce processus d'exploitation dans sa totalité. De même que le traité la directive Bolkenstein, qui avait pour objectif d'appliquer aux salarié-e-s dans le pays de destination la législation du travail en vigueur dans leur pays d'origine, a été la plus forte attaque contre les travailleurs-ses de ces dernières années au niveau européen.

29. Le fait que ces deux projets aient rencontré diverses résistances à leur adoption, s'est soldé par un retrait, mais n'a pas servi à inverser la tendance du processus. Le Nouveau Traité de Réforme qui se substitue au Traité constitutionnel rejeté, est, de fait, l'outil pour renforcer ces politiques néolibérales. Il maintient les mêmes objectifs, sauf qu'avec nouvelle dénomination, il prétend éviter la participation citoyenne et les référendums pour son adoption. Le nouveau Traité perd en conséquence les références à la citoyenneté. Ce sera l'Europe des états. La soumission des « services d'intérêt général » (auparavant services publics) aux lois du marché s'accroît, la libre concurrence est garantie et la précarisation de l'emploi et la liberté de circulation du capital sont imposées. L'euro est l'âme de la Nouvelle Europe et les multinationales en sont le cœur. Dans cette Europe du capital basée sur les états, les Peuples et l'opinion des citoyen-ne-s n'ont pas place.

30. Mais derrière cette Europe du capital, derrière cette Europe dirigée et contrôlée par les états, il y a des peuples qui sont bien vivants et qui veulent être maîtres de leur avenir.

31. Le processus politique mené en Irlande du Nord, la décision prise par référendum (2006) au Monténégro de se séparer de la Serbie, le cas du Kosovo, l'intention affichée de réaliser un référendum en Écosse en 2010, le débat existant en Belgique (Flandres) ou les déclarations faites au Parlement européen à propos d'Euskal Herria sont très significatifs, puisqu'ils montrent que la carte de l'Europe n'est pas immuable.

32. A cela s'ajoute le fait qu'il y a des travailleuses et des travailleurs qui s'opposent au néo-libéralisme sauvage européen. La réponse donnée au Traité Constitutionnel ou le rejet de la Directive Bolkenstein laissent entendre qu'il y a encore des secteurs qui résistent.

33. Le syndicalisme qui durant des années est resté bloqué dans un système de gestion, malheureusement majoritaire en Europe, ne peut pas s'opposer à cette offensive. Le modèle de concertation de la Confédération Européenne des Syndicats (CES), qui est la référence majeure, est en crise, il n'a pas la capacité d'infléchir les politiques économiques et sociales qui s'appliquent en Europe. Mais au-delà de l'apparence homogène et unitaire que l'on veut donner du syndicalisme, il y a des syndicats qui font le choix de promouvoir les changements par la lutte, comme nous l'avons vu en Allemagne ou en France.

34. Pourtant, les insuffisances du mouvement politique de gauche, qui devrait prendre le relais de ces luttes et résistances et être leur représentant politico-institutionnel sont patentées. La social-démocratie et la droite européenne partagent le même modèle dans la théorie et la pratique, au détriment des forces de gauche et en faveur des points de vue les plus réactionnaires qui se propagent dans la société.

35. Le besoin de construire une alternative syndicale et politique pour l'Europe des Peuples et des travailleurs est évident, puisque cette alternative, à partir de l'union de la classe des travailleurs marquera la voie à suivre pour s'opposer à l'offensive du capital. L'opportunité de construire une autre Europe réside dans les luttes locales en faveur d'une alternative globale.

1.3. LAB dans le contexte international

36. LAB sera un agent actif dans la lutte contre le modèle actuel de globalisation néo-libérale et travaillera sur toutes les initiatives nécessaires à la construction d'une véritable alternative au présent modèle de relations internationales depuis la souveraineté des peuples et le socialisme.

37. LAB travaillera à la reconnaissance du droit à l'autodétermination, car il constitue un droit fondamental irrévocable, et soutiendra ses application et exercice comme voie la plus appropriée pour mettre fin aux conflits nationaux existants aujourd'hui dans le monde. Dans cette logique, nous faisons le choix d'appuyer les dynamiques de travail collectif et de renforcement du rôle de la Confédération Internationale des Syndicats des Nations sans État, puisque, en tant que travailleuses et travailleurs de Nations qui luttent pour leur souveraineté, nous devons souvent faire face à des problèmes similaires, ainsi qu'à une double oppression, comme nation et comme classe.

38. LAB appuiera aussi les initiatives internationales qui s'opposeront à la globalisation impérialiste et néo-libérale qui est en passe d'être imposée au niveau mondial, en participant, avec d'autres organisations syndicales et mouvements sociaux, aux initiatives qui remettent en question les politiques d'organismes comme le G7/G8, la Banque Mondiale, l'Organisation pour la Coopération et le Développement Économique, l'Organisation mondiale du Commerce... responsables majeurs des politiques de privatisations des secteurs et des ressources publics, de la précarisation progressive des relations de travail à l'échelle mondiale, de la migration forcée de millions d'êtres humains, de la dégradation de l'environnement au niveau mondial, ainsi que de la spoliation et du pillage des pays appauvris et de leurs classes populaires.

39. De même, nous dénoncerons les multinationales qui pratiquent ou menacent de délocaliser, ainsi que les entreprises qui violent les normes internationales s'appliquant à l'emploi, qui se servent du travail forcé, de l'exploitation des enfants, ou qui pratiquent la discrimination pour des motifs ethniques, politiques, de sexe, religieux ou autres. Nous dénoncerons, dans la mesure du possible, la persécution de l'activité syndicale de la part des gouvernements et entreprises, ainsi que la répression et l'assassinat pratiqué sur nos camarades syndicalistes.

40. A LAB nous avons fait le choix de renforcer notre rôle au sein de la Fédération Syndicale Mondiale, puisque nous partageons la même analyse sur le droit à l'autodétermination des peuples, la situation politico-économique mondiale et le rôle que le syndicalisme de classe doit jouer dans le contexte international actuel.

41. LAB contribuera par son effort à renforcer le caractère d'organisation au service de la classe des travailleuses et des travailleurs de la FSM, afin de proposer de véritables alternatives et donner des réponses appropriées aux luttes syndi-

S **Texte** **d'orientation**

cales qui dépassent souvent le cadre national et requièrent la coordination et la collaboration entre syndicats de différents peuples. Notre objectif est que la politique appliquée par le capital au niveau mondial à la classe des travailleur-ses sous la devise « diviser pour mieux régner », soit confrontée à une ferme opposition des travailleuses et des travailleurs du monde entier.

42. De la même manière, nous mesurerons au cas par cas la pertinence de notre participation aux comités d'entreprises européennes dans les entreprises qui en bénéficient. Cette participation devra obtenir l'approbation de nos sections syndicales, et avoir pour finalité l'organisation d'une action syndicale offensive.

43. Dans ce marché globalisé actuel, les diverses fédérations du syndicat devront, au moment d'organiser certaines luttes de la manière la plus efficace possible, assumer l'action syndicale de niveau international comme étant la leur, et ce toujours depuis une perspective confédérale.

22 et 23 mai 2008. Barakaldo

2. Euskal Herria

44. Dans ce contexte international, Euskal Herria mène sa lutte de libération nationale et sociale avec une évolution qui nous situe entre deux cycles politiques. Un passage qui revêt un caractère de carrefour, où les États accentuent leur pression politico-répressive pour éviter l'accès de notre peuple à un scénario de changement politique et social.

45. La lutte d'Euskal Herria pour son identité nationale, culturelle et linguistique a permis de conditionner les stratégies de négation et de contrainte des États, elle a également permis l'ouverture de nouvelles options pour l'évolution de notre peuple. Les travaux de résistance politique et populaire mises en place et qui perdurent dans les sphères culturelles, sociales, institutionnelles, syndicales... ont sans aucun doute favorisé un nouveau rapport de force autour du conflit national de fond : l'existence d'un peuple avec des droits qui demande l'accès à la scène internationale.

46. Cette lutte de libération nationale a toujours été imprégnée d'une soif de justice et de changement social, sous le leadership de la gauche abertzale et avec le rôle spécifique et historique qu'a joué notre syndicat.

47. La dialectique « lutte nationale et lutte sociale » s'est correctement imbriquée, jetant les bases d'une stratégie de changement politique et social à l'horizon indépendantiste et socialiste. À partir de sa fonction de moteur social, la lutte nationale a réveillé les consciences et les opinions et a donné une envergure et un profil stratégique aux changements en Euskal Herria.

48. La neutralisation des outils d'assimilation (modèles juridiques actuels) et le renforcement de la conscience nationale dans la société basque ont accentué la pression répressive et institutionnelle des États et, parallèlement, ont provoqué la réduction des marges politiques d'un régionalisme (PNV-UPN) qui, en donnant la priorité aux intérêts économiques, navigue entre le camouflage « abertzale et/ou navarriste » et la tendance à conclure de nouveaux pactes avec l'État.

49. L'épuisement global des cadres juridico-politiques ne veut pas dire que la perception sociale et le rapport de force sur des variables qui ont une incidence sur celui-ci soient homogènes dans les différents territoires d'Euskal Herria. Nous sommes arrivés à la fin d'un cycle politique avec des disparités intra-territoriales qui doivent attirer l'attention et méritent une évaluation spécifique pour un projet approprié de stratégie nationale.

50. Lizarra-Garazi fut un virage en ces temps politiques nouveaux. D'une part, cela accéléra et renforça la crise du modèle d'État et, d'autre part, cela permit d'ancrer dans l'univers abertzale la notion de droit à l'autodétermination (droit à décider) comme référence et axe central du discours et de la revendication, conditionnant, à posteriori, les actions et les thèses de l'autonomisme politique.

51. Pendant cette transition politique, avec ses allers et retours, la société basque

à secrété de puissants antidotes face à des man?uvres politiques qui prétendaient canaliser la situation avec des propositions emballées d'une autre manière, qui se méfient de la reconnaissance du sujet national basque et le respect de sa libre volonté démocratiquement exprimée.

52. Les stratégies des États et les difficultés de refonte du régionalisme ouvrent un espace politique, syndical et social de composante indépendantiste et progressiste qui doit être la référence pour l'organisation de l'activité du syndicat. Un espace alternatif évoluant sur la trajectoire et dans le rayonnement de la gauche abertzale.

53. Le syndicalisme, les travailleuses et les travailleurs, doivent être un élément social déterminant dans un changement politique et social. Les nouveaux rapports de force nécessaires s'alimenteront de l'adhésion progressive des travailleurs et des travailleuses aux contenus et caractéristiques du changement.

54. L'émergence de nouveaux états en Europe, l'exercice du droit à l'autodétermination en Écosse ou son acceptation dans le processus irlandais, l'évolution du thème national interne en Belgique, des parcours comme celui du Kosovo...deviennent des références qui renforcent la revendication d'Euskal Herri en paramètres de reconnaissance de sa réalité nationale et de sa souveraineté.

2.1. Le changement politique en Euskal Herri

55. La lutte contre le modèle de colonialisme interne appliqué et développé par les États espagnol et français a entraîné l'usure du tissu juridico-institutionnel qui les soutenait, et, en conséquence, une nouvelle corrélation de forces au sujet national basque.

56. L'état espagnol, ainsi que l'état français dans une certaine mesure, répondent à la situation avec des outils juridiques et politiques tendant à freiner et conditionner les contenus et le caractère d'un nouveau cycle politique en Euskal Herria.

57. Dans une stratégie de répression globale qui affecte les droits civiques et politiques de base, les mesures politico judiciaires prises à l'encontre de la gauche abertzale ainsi que la croisade orchestrée dans les sphères médiatiques, culturelles et politiques de l'Etat espagnol contre l'abertzalisme, veulent ériger un « mur » de contention –comme Israël avec la Palestine- face au changement politique.

58. En Ipar Euskal Herria l'exigence de reconnaissance d'un cadre institutionnel propre, avec des initiatives diverses comme Batera, Laborantza Ganbara ou celle de l'autonomie des trois herrialdes, se propage face au modèle jacobiniste imposé.

2.1.1. La crise dans l'État espagnol

59. La transition politique touchant au modèle territorial a atteint ses limites. Il y a une gestion institutionnelle, administrative, mais elle a politiquement atteint le plafond sans résoudre son problème national interne.

60. La décentralisation administrative posée par les les Statuts d'Autonomie se voulait le point d'arrivée grâce auquel la problématique nationale serait dissoute et assimilée. Une sorte de « cession politique » contrôlée ou une « alternative conjoncturelle pour affaiblir les nationalismes ».

61. Cette conception perdue dans le débat politique du nationalisme espagnol. Aujourd'hui, le conflit avec Euskal Herria, le modèle territorial, est le problème d'état où sont mis en évidence l'intolérance et le caractère antidémocratique du nationalisme espagnol ; il reflète sa tendance constante aux croisades pour faire fléchir les droits et les revendications des nations emprisonnées par le modèle en

vigueur. Il est ainsi devenu le facteur central de controverses partisans, parfois fratricides, au sein de la politique espagnole.

62. Le « patriotisme constitutionnel » du PP s'est érigé en rempart d'une ligne politique et médiatique dans le but de favoriser la fermeté de l'Etat face à la prétendue « offensive nationaliste ». Dans l'opposition comme au gouvernement, le PSOE joue la concurrence avec les mesures et positions politiques établies par le néo-franquisme mené par Aznar.

63. La collusion d'intérêts et la lutte pour le premier rôle entre groupes économiques du coeur et de la périphérie de l'Etat, ont eu une incidence sur la crise du modèle territorial, en pleine globalisation libérale.

64. L'épuisement du cadre juridico-politique en rapport avec le modèle territorial s'est accentué dans une conjoncture de croissance économique et est devenu le facteur le plus déstabilisant de la vie politique de l'Etat.

65. Les réformes que le PP et le PSOE appliquent dans de nombreuses régions autonomes s'appuient sur des schémas de refonte, d'ajustement ou de petites évolutions (selon les sphères de compétences) de l'actuelle décentralisation administrative et prétendent, bien sur, conditionner le caractère des réformes et changements politiques des « Nations Historiques ».

2.1.2. Le conflit basque dans l'Etat Français

66. Dans l'Etat français, et ce de manière de plus en plus claire, un problème politique existe qui va au-delà des schémas de collaboration policière et se situe dans sa propre problématique intérieure.

67. En Ipar Euskal Herria, une masse critique au niveau politique et social qui demande une reconnaissance nationale et institutionnelle s'installe et s'étend. Elle constitue un espace, qui allant au delà des modèles classique, révèle progressivement l'existence d'un déficit démocratique touchant les basques.

68. L'accroissement de la répression en Lapurdi, Baxenafarroa et Zuberoa veut agir directement et collatéralement sur les secteurs dynamiques de la société.

69. La réponse négative du gouvernement Sarkozy aux demandes de la société basque, tout comme celle des gouvernements précédents du PSF, doit rendre possible un cycle politique de progression des positions abertzales.

2.1.3. Processus de négociation

70. L'arrivée du PSOE au gouvernement de l'Etat espagnol, le changement de gestion politique en Catalogne et Galice et l'ouverture d'un possible processus de négociations en Euskal Herria, alimentent les espoirs de donner fin à l'étape Aznar, et canalise une possible deuxième transition du modèle territorial.

71. Le processus de négociation en Euskal Herri devait, doit et devra canaliser et articuler deux questions imbriquées. D'une part, la fin du cycle de conditionnement politique de la volonté populaire, ce pour quoi doivent être établies des règles du jeu basées sur la reconnaissance nationale et le respect de la volonté populaire des basques, sans limite, hypothèque ou coercition d'aucun

Texte d'orientation

22 et 23 mai 2008. Barakaldo

type ou nature. D'autre part, en finir avec le cycle d'affrontement en termes de négation, imposition et violence.

72. En accord avec ces perspectives, la gauche abertzale a pris des initiatives et manifesté sa totale volonté de faire partie d'une scène de dialogue, négociations et solutions négociées. Dans ce sens, le syndicat a toujours maintenu une ligne de réflexion et d'action, un rôle incitatif pour une scène de solutions démocratiques et définitives.

73. Le développement de ce parcours peut être envisagé et évalué dans les détails si l'on prend en compte différentes variables, mais pour LAB, il est objectif de signaler que le PSOE a spéculé sur cette opportunité en profitant de son manque de modèle de résolution politique, du fait qu'il ne se soit pas libéré du joug exercé par le PP et qu'il dépende de rendez-vous et d'intérêts électoraux. Ce qui s'est produit en Nafarroa Garaia est de ce point de vue symptomatique, avec l'offensive organisée par le PP et UPN pour éviter le changement de statut de cet herrialde.

74. Le PSOE est entré dans le processus de négociations sans l'aval de l'état, en maintenant toute la stratégie judiciaire et politique contre la gauche abertzale et sans direction définie en termes politiques. Une fois introduit dans la gestion du processus, il est évident qu'il cherche à renouveler la supercherie commise en Catalogne en détournant le processus vers un schéma de simples réformes statutaires.

75. Cette spéculation politique de la part du PSOE n'aurait pas été possible sans l'aide d'un PNV qui opte pour la préparation de sa « feuille de route » personnelle avec les socialistes, se muant en fidèle allié pendant le processus de négociations. La « loyauté sans contrepartie » du PNV s'est exercée dans sa relation avec l'Etat espagnol et non dans sa relation aux droits démocratiques de la Nation Basque.

76. Ce positionnement du PNV, qui rallie d'autres secteurs politiques avec lesquels il partage la gestion institutionnelle, met en évidence la peur que ressent le régionalisme autonomiste face à des espaces démocratiques où l'indépendantisme aurait les portes ouvertes et défendrait son projet dans les mêmes conditions que le reste des options politiques. Le PNV sait que cet espace est faible, d'où la tendance à l'alliance avec l'Etat et son obsession à l'encontre de la gauche abertzale.

77. La rupture du processus de négociations et l'aggravation de l'affrontement, négation des droits, et violence, nous situe dans une phase intermédiaire entre des cycles politiques. Nous savons, tous et toutes, que le conflit ne trouvera pas de solution dans des schémas de répression, de contrainte et d'affrontement violent. Il n'y a pas d'alternative au dialogue, à la négociation et à un accord sur la reconnaissance nationale dans le respect des hommes et des femmes de tous les territoires d'Euskal Herria.

78. La rupture a des répercussions sur une société qui aspire à un espace de paix et de solutions politiques, mais nous oblige aussi à poursuivre le travail et maintenir nos contributions. Le chemin parcouru dans ce processus de négociations servira une référence pour l'avenir. Les propositions de la gauche abertzale en faveur d'un cadre démocratique offrent une option claire, réalisable et pragmatique.

79. L'expérience de ces dernières années doit aussi servir à réfléchir sur l'inter-connection entre le processus de négociations, l'accord démocratique et la stratégie progressive pour un espace indépendantiste et de classe penchant pour les objectifs de l'indépendance et du socialisme.

2.1.4. Le changement politique est inévitable

80. Avec ou sans négociation ouverte, la conjoncture se caractérise par un bras de fer sur les contenus du changement politique en Euskal Herria.

81. Le PP et le PSOE voudraient maintenir la base constitutionnelle qui nie la souveraineté basque et le droit de décider, pour appliquer de simples réformes des cadres statutaires en vigueur tels qu'ils figu-

rent aujourd'hui dans la constitution. Le gouvernement du PSOE défend les mêmes schémas que le PP, tout en étant incapable d'aborder, jusqu'à maintenant, une seconde transition politique sur le modèle territorial.

82. Face à cette posture, un espace politique, syndical et social en Euskal Herria réclame la reconnaissance nationale et des garanties quant au respect de la volonté des citoyen-ne-s comme préalables indispensables avant d'aborder les modifications des cadres juridico-politiques actuels. C'est à dire, des bases qui permettent d'ouvrir un espace de changement politique où seule la volonté populaire définirait les relations intérieures et extérieures des territoires basques.

83. Le droit à décider des relations intérieures et extérieures de la population des quatre herrialdes devrait être et peut être le point de rencontre de toutes les cultures et opinions politiques. Dans un accord politique qui aborde la résolution du conflit, la transversalité nécessaire doit s'articuler autour d'un compromis, de règles et de garanties sur le respect de la volonté de la population basque.

84. Comme nous l'avons constaté avec le processus de négociation ou bien les pactes UPN-PSN, l'Etat espagnol fait de la division territoriale du sujet politique basque l'un des piliers de sa stratégie. Nous pourrions même dire qu'il veut utiliser la territorialité comme un frein politique qui ôterait sa substance à l'objet national basque et à son droit de décision sur les statuts ou modèles de relations intérieures et extérieures. De même que pendant de précédentes phases historiques, la soumission à Madrid de Nafarroa Garaia et son isolement du reste des herrialdes basques sont une question d'Etat.

85. Entre ces deux positions (réformes statutaires sans toucher aux fondations politiques actuelles d'une part, et créer les bases politiques qui permettent de modifier les carens actuels, d'une autre) nous trouvons un PNV qui cherche à se repositionner politiquement, pour assurer, fondamentalement, sa gestion institutionnelle et la défense de ses intérêts économiques. Les possibles désaccords et sensibilités internes n'ont pas d'influence sur la ligne politique que le PNV conduit vers de simples réformes statutaires sans base politique de reconnaissance nationale.

86. Cette position du PNV cherche à garantir un nouveau cycle de marchandage politico-économique, et à conditionner l'évolution d'un espace indépendantiste et progressiste, en tant alternative stratégique dans le monde abertzale. Ce choix serait un nouveau chapitre de la philosophie du « vivre confortablement en Espagne », avec le pouvoir, bien sur, et des projets économiques (TGV) qui permettent de continuer d'alimenter les intérêts de la classe dirigeante.

87. Les possibles réformes de statut que le PSOE et le PNV concoctent sont basées sur la perversion politique du droit de décider. Les références à le concevoir comme un simple droit de consultation, sans obligation juridico-politique aucune, se révèlent la base d'un ravalement de façade des cadres en vigueur pour des réformes statutaires dans la continuité du modèle constitutionnel. C'est à dire on nous vend un droit de consultation comme alternative au droit de décision (qui appartient au sujet politique basque), et de toute façon réduit à la CAPV.

88. La proposition de consultation d'Ibarretxe, floue et sans développement pour le moment, doit être située dans un contexte où le PNV navigue entre le besoin de

Texte d'orientation

22 et 23 mai 2008. Barakaldo

« rechercher » un pacte avec l'Etat et les difficultés à proposer à la société basque un projet qui réponde à l'exigence majoritaire abertzale. C'est dans ce contexte que LAB et l'ensemble de l'espace politique, syndical et social indépendantiste doivent avoir une influence.

89. La consultation de la société basque est, bien sur, un outil de base pour le développement et le respect de la volonté populaire, mais il y a de nombreuses interrogations sur le pourquoi-où-comment du désir de l'imposer dans la situation politique actuelle. La possibilité qu'il s'agisse d'une manœuvre pour une conquête électorale et une renégociation postérieure du statut, est l'hypothèse la plus logique à concevoir dans le cadre de harcèlement total contre la gauche abertzale.

90. Quant à Nafarroa Garaia, il est prouvé que l'immuabilité du régime foral n'existe pas, comme le démontre la campagne viscérale déchaînée par la droite navarriste pour le garantir. Suite à la rupture du processus de négociations et la honteuse cession du Gouvernement de Navarre à l'UPN de la part du PSOE, nous assistons à la recomposition d'un bloc contre le changement composé par UPN, CDN et PSN avec UGT et CCOO comme acteurs sociaux légitimants. En face se trouve la gauche indépendantiste, la force qui a historiquement combattu l'opération d'Amélioration du Fuero conçue par les franquistes navarrais, et qui a défendu les signes d'identité nationale et le droit de choisir en Nafarroa Garaia. Finalement, la coalition multi-partis Nafarroa Bai tente de profiter de la situation d'apartheid et de répression dont souffre la gauche indépendantiste (la principale force de la sphère abertzale en Nafarroa Garaia jusqu'à son illégalisation); et de capitaliser le désir de changement existant dans la société navarraise dans une sorte de troisième voie qui ne dépasse pas (et donc reconnaît) les lignes rouges marquées par UPN-CDN-PSN, c'est à dire, Constitution, Amélioration, Loi du vascuence (langue basque), barrage d'Itoiz. TGV..

91. La stratégie répressive, dont l'objet est l'annihilation de la gauche abertzale en tant que sujet politique, influe sur le contexte. L'Etat et le PNV ont besoin d'affaiblir et de soumettre le moteur du changement politique en Euskal Herria, en laissant des marges de proposition qui pourront, plus tard, être facilement analysées et gérées.

92. Les détentions massives, l'incarcération de la Mesa Nationale, les sentences des procès contre la dissidence politique, les nouvelles illégalisations dans les processus électoraux, sont le thermomètre de la démocratie espagnole et sont destinées à freiner, asphixier et conditionner le caractère du changement politique en Euskal Herria. A un autre niveau, moins dramatique, l'extension de l'action judiciaire aux propres institutions autonomiques (lehendakari) indique la montée de température du thermomètre en question.

93. La société basque doit accentuer la réponse politique à cette dynamique répressive en dénonçant la négation des droits civiques et politiques, la criminalisation de l'indépendantisme, mais aussi organiser un espace politique, syndical et social actif dans l'exigence de la reconnaissance nationale et du droit à l'autodétermination.

94. Le syndicalisme abertzale doit être un agent actif des changements politiques et sociaux, en assumant un engagement revendicatif et en exerçant une praxis (mise en pratique des théories) sur les lieux de travail et dans la société. LAB estime nécessaire un cycle de collaboration syndicale qui dépasse les conjonctures et présente un profil stratégique dans ses contenus politiques, sociaux et syndicaux.

2.2. Le processus de libération nationale et le modèle socio-économique. Le néo-libéralisme avance

95. Nous avançons dans le processus de libération nationale, nous avons mené le cadre juridique actuel

à une situation de crise, et Euskal Herria a décidé d'être maître de son avenir. Mais nous ne pouvons en dire autant du modèle économique et social. Nous ne pouvons pas dire que le modèle économique en vigueur soit en crise!

96. Le rôle principal des institutions actuelles est de veiller aux intérêts du capital d'Euskal Herria, en se basant sur les politiques économiques, de l'emploi et sociales régies depuis Bruxelles, Madrid ou Paris, un rôle qu'elles remplissent à merveille.

97. Ces quatre dernières années, elles ont continué à tourner le dos aux revendications des travailleurs et des travailleuses, sans prendre en compte les besoins de la majorité de la société. Les décisions sont prises à l'encan du capital, avec une gestion toujours plus excluante.

98. Les dommages causés par le néo-libéralisme à la lutte des classes sont également notables, et nous réussissons difficilement à fournir une réponse qui soit capable de peser sur les politiques institutionnelles. Derrière les réformes de l'emploi qui nous ont été imposées les unes après les autres, il y a toute une stratégie pour affaiblir la classe des travailleurs et des travailleuses et ses conséquences apparaissent clairement dans les difficultés dont nous avons souffert quand il fallait organiser notre action syndicale ces dernières années.

99. Nous devons donc analyser en profondeur la situation du conflit de classe. Mais notre lutte se situant en Euskal Herria, nous devons porter une attention particulière aux opportunités offertes par l'instant politique que nous vivons. Nous vivons, de fait, une situation dans laquelle nous pouvons dépasser les limites structurelles de la lutte pour un changement social, puisque nous avons généré les options pour mener à bien des changements politiques qui donneront l'occasion d'un changement social en Euskal Herria.

2.2.1. Le marché, bénéficiaire des politiques économiques et sociales

100. Les tendances, quant au rôle du marché comme axe central des politiques économiques, s'affirment année après année sous l'égide des gouvernements autonomes. Les politiques publiques, en matière socio-économique, sont mises à la disposition du développement du marché et de l'élimination des obstacles qui le gênent.

101. Les gouvernements et administrations autonomes basques soutiennent des politiques publiques inspirées par le néo-libéralisme et assujetties à l'action du marché. Leur marge d'action en politique économique, leur rôle central dans la défense des droits sociaux et des services publics se réduisent ainsi toujours davantage.

102. Le fait d'abandonner les politiques publiques aux mains du marché induit l'adoption de politiques fiscales qui réduisent l'impôt sur les revenus du capital et augmentent l'impôt indirect, ainsi que la privatisation et la réduction des services et prestations de nature sociale. Tout ceci avec l'objectif d'abandonner au capital la plus grande quantité possible de ressources publiques.

103. Cette stratégie, favorisée par les administrations publiques, basée sur le mensonge de la « libre concurrence », autorise une accumulation croissante de

liquidités surtout destinées au capital financier. Ce qui confère un grand pouvoir au capital spéculatif au détriment de l'investissement productif.

104. Ce modèle de développement a pour stratégie centrale de protéger les intérêts des groupes de pression économiques; l'obtention de la rentabilité maximum à court terme du capital, bien qu'il ait un coût social et environnemental élevé, et la création d'infrastructures qui servent à faire baisser les coûts de production grâce à l'argent public.

105. Ces politiques de concentration du capital ont, de même, des effets dévastateurs sur les relations du travail. Les entreprises basques sont toujours plus dépendantes du capital multinational et les menaces de délocalisations sont utilisées pour précariser l'emploi. Les processus de production sont externalisés et, de plus, les multinationales contrôlent ces opérations. Cette situation casse le modèle de relations du travail en vigueur, en abandonnant à ces entreprises le futur entrepreneurial et l'emploi des sous-traitants et fournisseurs.

106. Le secteur primaire n'échappe pas non plus aux pressions du marché. Dans notre cas, les secteurs agricole et de la pêche sont soumis à la pression des grands groupes de la distribution. Ils monopolisent le contrôle des prix d'achat et de vente et en finissent avec un modèle de production durable des aliments en tant que support de notre indépendance alimentaire.

107. Les droits sociaux et les services publics qui les garantissent sont considérés comme des freins à la croissance économique et des obstacles à la libéralisation. La remise en cause de ces droits, la réduction du niveau de protection sociale et la privatisation des services publics sont des stratégies favorisées par les gouvernements autonomes

108. Peu importe que dans l'effort de protection sociale, mesuré en pourcentage du Produit Intérieur Brut, nous soyons en dessous de la moyenne européenne de plus de huit points; ni que la non-convergence avec l'Europe se creuse budget après budget. Il n'est pas non plus significatif que nous ayons un SMIC inférieur de moitié à celui de l'Europe! Il est important pour le discours officiel que l'impôt sur les sociétés baisse davantage, même si le PIB est lui aussi inférieur à la moyenne européenne.

109. L'idéologie de la marchandisation s'est introduite dans les sphères de l'administration et des services publics. Ce qui a diverses conséquences, en renforçant le fait que les ressources publiques soient mises à la disposition du capital, que la population ne prenne pas part à l'évaluation des politiques publiques et du modèle de relations du travail basé sur la négation de la négociation collective, l'extension de la précarité et la détérioration des services publics.

110. L'abandon de l'orientation de la politique économique au bénéfice du marché a pour conséquence que la croissance économique se mue en bénéfice d'entreprise en proportion toujours croissante, que la concentration du capital augmente le pouvoir des multinationales, qu'en corollaire la participation sociale dans la gestion du public se réduise, et que le poids du secteur public dans l'économie soit toujours plus minime.

2.2.2. Une croissance économique sans redistribution de la richesse

111. Le modèle de croissance économique en gestation ces dernières années se base en grande partie sur le béton et le commerce de l'immobilier, sur l'endettement des foyers, l'augmentation des mouvements spéculatifs du capital, sa croissante concentration dans des mains de moins en moins nombreuses et le système de relations du travail imposé par l'avarice patronale et la collaboration des gouvernements. Mais ce système a des pieds d'argile...

112. Ce système économique créé en partenariat entre les intérêts des entreprises et l'administration, a pour effet qu'année après année les revenus du travail perdent du poids dans le PIB et toujours davan-

tage d'argent passe des poches des salarié-e-s aux poches du patronat. Les inégalités sociales s'accroissent ainsi que le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Ce système réduit la demande intérieure et ne donne pas la priorité à l'investissement productif. Le discours officiel évite d'évoquer ces problèmes centraux pour notre modèle de société et notre économie.

113. Le rôle de redistribution des richesses que devrait assurer le secteur public perd du terrain dans les politiques publiques. Les politiques fiscales renforcent leur caractère régressif, les politiques budgétaires donnent la priorité aux intérêts du capital au détriment des intérêts sociaux, la productivité et la rentabilité des entreprises sont mieux protégées que l'efficacité sociale des politiques publiques et le modèle patriarcal de la double journée de travail se perpétue ainsi que les conditions inégales de travail pour les femmes.

2.2.3. Modèle de société précaire

114. La main d'oeuvre est considérée comme un simple coût de production, et les modèles d'exploitation des salarié-e-s se sont perfectionnés. La cause en est l'augmentation du taux des profits de l'entreprise au détriment des conditions de travail et d'une redistribution équitable de la richesse.

115. Taillé sur mesure pour les intérêts du capital, ce modèle a de multiples et terribles conséquences : précarisation avec un indice de durée moyenne des contrats de travail deux fois inférieur à la moyenne européenne; les journées supplémentaires; l'augmentation des rythmes du travail; la discrimination des femmes sur les postes et les salaires; le recours à l'immigration en tant que main d'oeuvre bon marché dans l'économie souterraine et des salaires pour les jeunes qui ne leur permettent pas d'accéder à des conditions de vie dignes.

116. De toutes ces conséquences, l'augmentation des maladies et des risques professionnels mérite une mention spéciale. La majeure démonstration de cette augmentation se trouve dans la constante progression des accidents du travail, avec des conséquences mortelles dont le nombre de décès de salarié-e-s en Euskal Herria est la preuve la plus tragique.

117. L'intérim, la discrimination et les bas salaires entraînent l'impossibilité pour des personnes, même avec un emploi, d'avoir un projet de vie indépendante (c'est le cas des jeunes et des femmes) ou de franchir le seuil de pauvreté.

118. S'il est certain que ce système de relations du travail est imposé depuis Paris et Madrid avec l'aval des syndicats majoritaires qui n'ont rien à voir avec notre réalité syndicale, il nous faut dire que le patronat basque participe activement à ce système et que les gouvernements de Gasteiz et Iruna n'ont aucune volonté de le changer.

2.2.4. Un cadre institutionnel au service d'intérêts économiques concrets

119. L'insuffisance des compétences en matière de planification économique et le manque de pouvoir normatif nécessaire pour construire un système de relations du travail et de protection sociale propres, aliènent notre développement institutionnel et la capacité d'agir du syndicalisme basque.

120. Le cadre en vigueur issu du Statut d'autonomie et de l'Amélioration souffre

d'un déficit structurel pour construire en Euskal Herria un cadre institutionnel doté d'une capacité suffisante pour ériger un système de développement économique répondant aux attentes sociales et aux besoins de notre tissu productif.

121. Puisque les gouvernements de Gasteiz et Iruña adoptent des stratégies néo-libérales et déclarent, à l'unisson du patronat, leur accord avec les politiques menées par L'état, les avancées du développement du Cadre Basque de Relations du Travail sont donc nulles.

122. La politique des gouvernements autonomes s'exercent sur la gestion du possible, ils maintiennent une alliance permanente avec le patronat quand celui-ci défend ses intérêts. De leur côté, les organes institutionnels de participation n'ont pas répondu aux attentes des travailleu-rs-ses basques.

123. Les possibilités d'instituer en Euskal Herria un authentique dialogue social sont systématiquement repoussées par les responsables en poste dans les administrations publiques basques, par des pratiques d'exclusion en Nafarroa Garaia et dans une autre mesure dans la CAPV, avec la simple gestion du cadre de compétence en vigueur et en adaptant le système des relations du travail et la politique économique en fonction des intérêts patronaux.

2.2.5. Ipar Euskal Herria

124. Il est évident que l'Etat français est en crise. D'une part, le capital français exige de lui la privatisation des derniers services publics. D'autre part, le rôle social de l'Etat tend à disparaître à mesure que son budget se réduit.

125. Une multitude de services publics est privatisée: santé, énergie, transports...ce qui déstabilise la cohésion de l'Etat français. Pour la première fois depuis longtemps, les services fournis dans l'hexagone seront différents, déséquilibrés et insuffisants.

126. Il faut souligner, quant à la situation économique, que les principales grandes entreprises ont fermé leurs portes en Ipar Euskal Herria. L'emploi repose sur une économie de services.

127. Dans le domaine de la production industrielle, la disparité entre la zone intérieure et la côte n'a fait que s'accroître. Avec tout cela, le manque d'organisation territoriale et d'infrastructures dont pâtit la zone intérieure entraîne sa désertification et son agonie, convertissant la zone intérieure en dortoir.

2.3. L'évolution de la lutte des classes

128. L'offensive du néo-libéralisme a eu des répercussions notables sur le monde social et politique de gauche. L'absence de solides alternatives idéologiques a entraîné une perte d'identité et un manque de vision stratégique. La capacité de réplique à la nouvelle phase du capitalisme n'est pas suffisante, ce qui a facilité la diffusion des valeurs prônées par le capitalisme.

129. Derrière cette situation il y a toute une stratégie organisée par le néo-libéralisme, avec l'objectif d'affaiblir la capacité de changement des travailleurs et travailleuses. Nous devons, toutefois, regarder les prises de position et les actions des syndicats bien en face si nous voulons mener une analyse qui soit honnête de la lutte de la classe des travailleu-rs-ses.

2.3.1. Situation des travailleurs et des travailleuses basques

130. Pour rendre viable un système économique et social au service de quelques un-e-s, il faut affaiblir la capacité de réponse de la classe des travailleu-rs-ses. Le modèle néo-libéral est celui qui la prive de la capacité à promouvoir le changement, c'est un système qui améliore les mécanismes qui soumettent les travailleu-rs-ses au système sans qu'ils ou elles puissent relever la tête.

131. La consolidation du pouvoir du patronat et l'enchaînement de la population par les lois du jeu du marché sont les outils principaux du patronat pour affaiblir la réaction des travailleu-rs-ses; l'idéologie dominante, qui depuis l'enfance nous fait croire que ce système est le seul à garantir notre bien-être et notre liberté, perfectionne le modèle de soumission.

132. Toute les mesures adoptées lors des réformes successives l'ont été pour augmenter le pouvoir des entrepreneurs. Le pouvoir qui leur a été donné de régir les conditions du travail et son organisation est illimité et, avec ce pouvoir en main, ils et elles ont imposé un modèle d'emploi qui divise et affaibli la classe des travailleurs.

133. Dans le monde du travail, soumis-e-s aux entrepreneurs; et dans la rue, soumis-e-s au marché!!! Dans la mesure où les moyens et les services nécessaires à l'épanouissement d'un projet de vie sont tributaires des règles du marché, nous citoyen-ne-s le sommes aussi. Au bout du compte, nos conditions de vie dépendent de notre capacité à consommer, puisque nous devons acheter au marché la possibilité d'être « sujets de droit ».

134. Le problème du logement est l'expression la plus claire et la plus crue de cette réalité. Le logement étant le moyen indispensable pour construire un projet de vie digne et libre, il est devenu un des éléments de subordination des plus puissants. Vivre sous la menace d'une hypothèque toute sa vie, conditionne complètement le pouvoir de lutter pour nos revendications dans le monde du travail.

135. Un modèle syndical qui s'oppose au système de subordination établi par le néolibéralisme est nécessaire pour affronter la stratégie visant à affaiblir la capacité de lutte de la classe des travailleurs et des travailleuses. Notre objectif est de les attirer vers la lutte en augmentant leur capacité à se battre.

136. Pour travailler cet objectif, il est vraiment important de réaliser une analyse de fond des caractéristiques actuelles du sujet de classe, puisque les changements intervenus sont significatifs tant dans sa composition que dans son attitude dans la lutte.

137. Deux des facteurs qui ont clairement influé sur l'évolution de la classe des travailleu-rs-ses ont été l'entrée des femmes sur le marché du travail et l'immigration. Pendant la dernière décennie, le taux d'activité des femmes a été doublé, ce qui explique que le poids qu'elles ont dans le collectif des salarié-e-s soit en constante progression. Il y a longtemps que nous le disons, pour affronter la situation de la classe des salarié-e-s dans son ensemble, il est indispensable de combattre le système patriarcal. De plus, l'importance de l'augmentation de la capacité de lutte des femmes est d'autant plus évidente si nous voulons renforcer la lutte de la classe des travailleu-rs-ses.

138. L'immigration a elle aussi créé de nouvelles réalités dans la classe des travailleu-rs-ses; de nouvelles situations qu'en tant que syndicats nous n'avons pas encore réussi à analyser et dont nous n'avons pas encore pris la mesure comme il se doit. En plus de prendre la mesure de la discrimination dont sont l'objet les immigré-e-su des conséquences de l'instrumentalisation perverse que fait le patronat de l'immigration, nous devons aussi assimiler que le sujet de classe est désormais toujours plus divers, et ce, pour que le modèle syndical, qui a l'unité

des travailleurs et des travailleuses comme objectif, évolue correctement.

139. Nous devons particulièrement nous pencher sur la situation des nouvelles générations si nous voulons évaluer les attitudes qui existent face à la lutte. Le fait que la précarité soit structurelle prive la jeunesse de ses perspectives d'obtenir des améliorations. Penser qu'il est impossible d'obtenir des changements rend difficile de se lancer dans la lutte. Les nouvelles générations doivent non seulement prendre le relais, mais en plus elles doivent devenir des sujets actifs face à la précarité dont elles souffrent, ce pourquoi nous devons donner une importance toute spéciale à cette situation.

2.3.2. Le Syndicalisme comme acteur du changement

140. Nous avons eu du mal, ces dernières années, à mener une action syndicale, comme nous l'avons signalé au début du chapitre. Nous régressons dans la confrontation entre le capital et le travail, puisque la stratégie et la pensée néo-libérales ont durement frappé la classe des travailleur-s-es, mais aussi à cause de la situation du syndicalisme.

141. L'offensive du néo-libéralisme a accru la tendance à délaissier la lutte de la part des syndicats qui vivent à la colle avec les institutions et se limitent à offrir des services. Ce modèle de syndicalisme de « vendu », qui n'a plus d'idéologie, n'a aucun avenir si nous parlons d'offrir une alternative aux travailleur-s-es, mais, surtout, nous devons insister sur les conséquences pernicieuses de ce modèle sur la lutte des classes.

142. Ces syndicats de gestion ont éloigné de nombreux salarié-e-s de la lutte syndicale et de nous, les syndicats, qui nous devons d'être le moteur du changement politique et social et la référence de contre-pouvoir. Ainsi, souvent, le fait d'être la référence syndicale prédominante aux yeux de la société (vision soutenue par les institutions) accroît la perception de manque d'efficacité du syndicalisme à cause de propositions et de pratiques totalement opposées à une posture de classe

143. Cependant, en Euskal Herri, quelqu'un remet en cause cette tendance syndicale. LAB a été la principale référence de syndicalisme de classe en Euskal Herri. Dans le but d'obtenir l'Etat Socialiste Basque, nous avons nourri et renforcé la lutte des travailleur-s-es basques dans une stratégie d'impulsion des changements politiques et sociaux, la cohérence et la fermeté prouvées dans l'action quotidienne ont réaffirmé la référence d'un modèle syndical de confrontation aux yeux de ceux et celles-ci.

144. Nous avons eu une influence non seulement sur les travailleur-s-es, mais aussi sur la position des autres syndicats. Dans les contenus et l'évolution du modèle syndical, l'apport que nous avons fait avec un syndicalisme uni au processus de libération a été significatif.

145. Deux facteurs qui touchent le syndicalisme basque sont ainsi importants pour Euskal Herria : les conséquences négatives d'un syndicalisme qui n'offre aucune alternative et la capacité de LAB à influencer le syndicalisme.

146. Malgré les difficultés, réaffirmant notre modèle syndical, nos tentatives de durcir la confrontation renforcent la référence de lutte pour la classe des travailleur-s-es, au-delà du renforcement de la référence LAB. Les chiffres des adhésions et des élections syndicales montrent clairement qu'il y a des travailleurs et travailleuses qui se retrouvent dans le choix de lutte qu'offre LAB.

147. Nous devons souligner que le syndicat se renforce dans un contexte qui nous est contraire. L'exclusion de LAB est favorisée par toutes les sphères institutionnelles : l'apartheid qui nous est infligé en Nafarroa Garaia, le rôle prépondérant que le gouvernement de Gasteiz offre à la minorité syndicale dans le but de neutraliser le syndicalisme abertzale, et, surtout, la décision des syndicats hexagonaux d'entraver l'extension de LAB en Ipar Euskal Herria, sont les preuves de cette politique

148. Ces facteurs auront aussi une influence dans le contexte syndical actuel, puisque la carte syndicale d'Hego Euskal Herria sera encore plus contrastée à cause des positions politiques et des décisions qui se prendront autour de l'action syndicale.

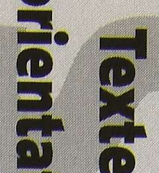
149. La nécessité d'une alternative syndicale en consonance avec les revendications et les caractéristiques des travailleurs et travailleuses d'Ipar Euskal Herria se fera plus criante, à cause des agressions annoncées depuis Paris et des carences du modèle des syndicats hexagonaux.

150. Il existe un besoin et une exigence d'un syndicalisme de classe qui lutte pour l'alternative, adapté aux nouvelles situations de confrontation de classe, il existe aussi des indices qui nous poussent à affirmer que nous pouvons renforcer la lutte syndicale dans les années qui viennent.

151. De fait, si nous faisons une analyse complète des dernières années, nous devons reconnaître que certains combats sont nés et se sont matérialisés à l'initiative de la population. La riposte au projet du TGV, la lutte du mouvement féministe contre la violence sexiste, la synergie de forces dans la jeunesse pour faire front au problème du logement.

152. La tendance à la lutte en faveur d'une alternative en Euskal Herria est visible; finalement, les travailleurs et travailleuses composent historiquement un mouvement populaire riche et efficace et, de même, les syndicats, en tant qu'acteurs impulsant les changements politiques et sociaux, ont de solides bases pour durcir la lutte des classes.

153. L'expérience nous a prouvé l'efficacité et les opportunités offertes par l'accumulation et l'activation des forces dans la sphère du syndicalisme abertzale. Bien qu'il existe des contradictions et des différents, le syndicalisme abertzale a l'opportunité de renforcer le rôle de la classe des travailleurs et travailleuses basques, d'influer sur le changement politique que vit Euskal Herri, et d'améliorer notre rapport de force face au patronat.



Texte
d'orientation

22 et 23 mai 2008. Barakaldo

3. Le changement politique et social en Euskal Herria

154. De nombreux secteurs populaires ont lutté pendant des années pour parvenir à cette situation : désormais le changement est inévitable et des idées telles que « le droit d'exister et de décider » d'Euskal Herri sont partagées par la grande majorité des citoyen-ne-s de ce pays.

155. La possibilité de matérialiser le changement politique qui ouvrira définitivement les portes à la construction de cet autre Euskal Herria libre et sans entrave que nous revendiquons est une réalité ; de fait, c'est l'objectif que nous nous fixons, avec la conviction que cela est possible et, surtout, nécessaire, au moment d'aborder les choix présents et futurs des travailleurs et des travailleuses basques.

156. Conscients des opportunités offertes par ce contexte, nous voulons définir les propositions pour les quatre années qui viennent. Propositions à avancer dans les trois grands domaines d'action du syndicat :

- Orienter les forces des travailleurs et des travailleuses vers les défis de cette phase politique, en renforçant l'influence du syndicalisme basque.
- Réunir les forces autour du projet politique et social qui doit amener au changement en Euskal Herria.
- Continuer d'impulser la recomposition des classes populaires comme sujet face à la stratégie de division et d'affaiblissement des travailleurs et des travailleuses et poursuivre et améliorer un modèle syndical qui réponde à l'évolution de ces classes.

3.1. Le cadre démocratique : clef du changement

157. Aborder cette phase de changement avec l'objectif de réaliser de simples réformes du Statut d'autonomie, réformes qui renforceraient l'ordre constitutionnel en vigueur, est la démonstration claire du caractère antidémocratique de l'Etat espagnol qui opte, une fois de plus, pour la contrainte et la négation de l'exercice démocratique le plus élémentaire des citoyen-ne-s d'Euskal Herria de disposer du droit de décider.

158. La période actuelle de répression brutale reflète la faiblesse de la position de l'Etat face à une majorité sociale basque capable de neutraliser les systèmes d'assimilation et d'impulser un processus souverainiste basé sur des droits nationaux légitimes et dans la nécessité de mettre en place un cadre démocratique qui nous garantisse d'être le sujet des décisions sur notre futur.

159. Euskal Herria a brûlé beaucoup d'étapes dans ce long processus de libération nationale, et nous nous retrouvons maintenant à la croisée des chemins pour dépasser définitivement un cycle politique basé sur la négation, ou, au contraire, continuer avec les schémas du passé déjà éprouvés, avec le résultat que nous connaissons toutes et tous.

160. Il est temps de miser sur des solutions définitives et d'être capables de résoudre le problème de fond, qui n'est autre que la définition du cadre démocratique qui reconnaîtra et respectera les droits d'Euskal Herria, et de mettre en place la transition vers cette nouvelle réalité dans laquelle la volonté de la population sera la clé de la future évolution politique et sociale de notre peuple.

3.1.1. Un cadre national démocratique

161. Dans la division et la négation il ne peut exister de droit de décider. La reconnaissance d'Euskal Herria comme nation, comme sujet politique, est la condition de base pour la mise en application du droit à décider dans l'ensemble du territoire. Sur ces bases et à partir des cadres existants nous devons construire le cadre démocratique national.

162. Les deux Etats doivent reconnaître Euskal Herria et faire des pas pour respecter le droit de décider. Comme nous le disions dans l'accord de Lizarra-Garazi, le dernier mot et la décision reviennent à Euskal Herria, aux citoyens basques.

163. Dépasser la phase de négation et de contrainte nous ouvrirait une étape de transition où les citoyens-ne-s basques choisiraient, sans limitation ni hypothèque, librement et démocratiquement, la future évolution du cadre. Ce cadre démocratique rendra possible la matérialisation de tous les projets, indépendance incluse, à égalité de conditions.

164. L'Etat espagnol doit situer et garantir son application dans les territoires d'Araba, de Biscaye, de Gipuzkoa et de Navarre. La clé du changement est la mise en place du cadre juridique qui reconnaîtra et respectera ce droit. A LAB nous misons sur un cadre autonome avec le droit de décision pour les quatre provinces; la condition de sa mise en place doit sans aucun doute être l'appui inconditionnel de la population, tant en Navarre que dans les autres territoires.

165. Ce nouveau cadre doit se définir et se constituer en prenant en compte la particularité de la Navarre. La population de ce territoire doit être l'acteur au moment de déterminer quel sera son propre statut.

166. De la même façon, l'Etat français doit reconnaître et respecter le fait que Lapurdi, Baxenafarroa et Zuberoa sont des territoires qui font partie d'Euskal Herria, et donc sont sujets de droit. Cette reconnaissance doit ouvrir les portes à une institutionnalisation de ces territoires toujours avec l'appui majoritaire de leurs citoyens-ne-s.

3.1.2. L'importance de la territorialité

167. Le droit à la territorialité d'un peuple est intrinsèque à sa propre existence. De fait, la division territoriale du sujet politique a été l'un des instruments les plus importants utilisés pour dissoudre l'identité basque.

168. Il est certain que nous avons épuisé ce que les cadres juridiques pouvaient nous offrir, mais la perception des gens n'est pas la même dans tous les territoires, comme ne l'est pas non plus le rapport de force dans les différents éléments qui influent sur l'évolution du cadre. Nous devons les analyser et les évaluer correctement afin d'établir une stratégie nationale adaptée et efficace.

169. L'Etat espagnol se base sur le problème de la territorialité pour poser des conditions au changement politique. Il veut faire de la territorialité un obstacle infranchissable pour nier le sujet national basque et, de nouveau, ne pas reconnaître notre droit à décider.

170. De la même manière, l'Etat français a souvent agi contre la structuration d'Ipar Euskal Herria. A travers sa vision centralisatrice et en s'obstinant dans la logique région-département, il a mis en marche la « réorganisation » de différents services, divisant constamment les territoires basques et accentuant

leur dépendance à l'égard des Landes et du Béarn les Landes et le Béarn. Pour accentuer ces dépendances dans le domaine politico-idéologique, tant l'UMP que les autres acteurs politiques et élu-e-s locaux et locales forment un lobby qui influe sur la réalité d'Ipar Euskal Herria.

3.1.3. Le droit de décider

171. Nous tous, citoyen-ne-s basques devons être reconnu-e-s et notre droit à décider du futur d'Euskal Herria respecté, quelque soit le territoire où nous vivons.

172. La réforme du statut concoctée par le PSOE et le PNV est basée sur une falsification politique du droit de décider, et jette de la poudre aux yeux de cette majorité qui se situe en faveur du Statut en Euskal Herria.

173. Partant des cadres actuels, la voie que nous emprunterons vers un nouveau cadre autonome d'Euskal Herria devra garantir le droit de décider aux citoyen-ne-s basques, sans formulation chausse-trappe.

174. Les allusions laissant entrevoir un changement superficiel des cadres en vigueur situent le droit de décider au niveau d'une simple consultation sans conséquences juridiques ni politiques. Concevoir le droit de décider comme un simple droit de consultation, sans aucune obligation juridique ou politique, serait la base d'un changement de façade des cadres en vigueur pour des réformes statutaires qui seraient le prolongement du modèle constitutionnel. C'est à dire, nous vendre un droit à consultation comme alternative au droit à décider reconnu au sujet politique basque.

175. Être sujets de droit et un modèle de décision basé sur la participation sociale nous donneraient la possibilité de décider du futur de notre peuple, raison pour laquelle il faut nous assurer de la participation populaire si nous voulons garantir que notre droit à décider soit effectif.

176. Disposer des outils de la participation populaire, exige, entre autre, la levée des obstacles qui entravent la participation des femmes en raison de l'existence du système patriarcal; pour cela des outils spécifiques sont nécessaires.

177. Les collectifs qui ont des difficultés concrètes pour participer au débat et à la vie politique sont nombreux. Nous devons promouvoir l'égalité des chances en mettant en place des mesures particulières pour chaque cas, en faveur de tous et toutes.

3.1.4. Le cadre démocratique et les travailleurs et travailleuses

178. Les changements substantiels dont ont besoin et qu'exigent les travailleu-rs-ses basques pourront se concrétiser dans la nouvelle Euskal Herria construite sur d'autres principes politiques, économiques et sociaux. C'est là que nous situons l'opportunité, qui se présente à nous avec un nouveau cadre juridique et politique, de rendre possible l'avancée vers de nouveaux projets qu'il n'est pas possible de matérialiser de nos jours.

179. Renouveler un cadre juridique et politique qui continue à être dépendant de Madrid et de Paris pour les décisions économiques et sociales nous condamnerait à poursuivre sous les mêmes contraintes que jusqu'à maintenant. Comme jus-

qu'à présent, les décisions qui nous reviennent seraient prises en dehors d'Euskal Herria, loin de la volonté et de la participation d'organisations ou d'acteurs basques.

180. Le cadre démocratique doit reconnaître le pouvoir de décider ici-même en matières économiques, sociales et d'emploi; garantir ce droit en mettant les outils en place et en respectant le pouvoir contractuel des acteurs économiques, syndicats et organismes basques. De même, le nouveau cadre doit permettre de construire des structures économiques propres.

181. Le besoin de créer des institutions socio-économiques propres en Ipar Euskal Herria est une revendication qui s'accroît, ce qui est dû aux graves conséquences de la non-reconnaissance de ce territoire. Nous exigeons des institutions propres dotées du pouvoir d'analyser les besoins socio-économiques ainsi que de pouvoir effectivement prendre les décisions qui en ressortent, car il est évident que de continuer à être soumis-e-s aux décisions de Paris ne représenterait aucun changement qualitatif du traitement des besoins propres des travailleu-rs-ses des territoires de Lapurdi, Baxenafarroa et Zuberoa.

3.1.5. La lutte pour un cadre démocratique dans les prochaines années

182. Les quatre prochaines années seront des années pour progresser dans la lutte pour un cadre démocratique. Syndicalistes basques, nous avons l'occasion de rassembler les forces pour obtenir le changement démocratique et LAB doit continuer d'être une référence de lutte pour le changement politique et social, avec la capacité d'attirer les travailleu-rs-ses vers cette lutte; de créer de nouveaux contextes syndicaux où la contribution du syndicalisme abertzale dans cette phase sera plus importante.

183. Nous devons transformer les lieux de travail en noyaux durs où un véritable changement politique sera promu en menant à bien des initiatives pour l'expression du soutien qui existe chez les travailleu-rs-ses en faveur d'un cadre démocratique.

184. Nous avons dénoncé à maintes reprises les possibilités qui nous sont niées et les droits dont nous privent les cadres juridiques. La revendication d'un Cadre Basque des Relations du Travail et de Protection Sociale a été l'occasion de démontrer l'épuisement du cadre actuel. Un nouveau cadre doit donc nous permettre de faire aboutir cette revendication et de dépasser ce long cycle de contraintes socio-économiques qui ont tant de conséquences négatives sur nous.

185. Nous devons transformer les travailleu-rs-ses en acteurs du changement, travailler aussi pour que le changement politique réponde effectivement à nos revendications. En tant que syndicat, nous avons la capacité d'influer sur les contenus du changement, nous pouvons faire avancer nos propositions de classe car les travailleu-rs-ses sont les plus grandes bénéficiaires d'un changement qui entraînera de nouveaux rapports de force tant sociaux institutionnels.

186. Le changement politique doit reprendre les revendications des travailleu-rs-ses, et nous devons dénoncer les conséquences économiques, sociales et sur l'emploi qu'aurait une supercherie. Nous devons surtout persister dans la construction d'un Espace Socio-économique Basque pour renforcer les bases d'un véritable changement politique.

187. Le renforcement de notre caractère national aura une importance particulière pendant cette phase; connaître les caractéristiques de chaque territoire, les prendre en compte et les articuler avec une stratégie nationale.

188. La lutte pour notre propre espace s'articule sur plusieurs lignes d'action. D'une part, la revendication des outils nécessaires à la construction, d'autre part, nous revendiquons que les politiques qu'implique cette construction soient fonctions de notre modèle économique et social. Les références fondamentales de cette lutte seront les suivantes :

- Le Cadre Basque des Relations du Travail et de Protection sociale.
- Organisation territoriale pour la structuration nationale.
- Un secteur public adapté à la construction nationale.
- Cohésion sociale et construction nationale.
- Egalité des chances et des droits entre hommes et femmes.
- Normalisation linguistique.
- Développement de structures socio-économiques au niveau national.
- Développement des politiques au niveau national (politiques transfrontalières).

189. Il est indispensable de définir quelles sont les institutions économiques et sociales de base en Ipar Euskal Herria, afin de pouvoir prendre les décisions qui correspondent à sa réalité et aident à construire l'Espace socio-économique basque. L'un des objectifs pour les prochaines années sera de poursuivre l'accumulation de forces, en animant et en menant des luttes au niveau d'Ipar Euskal Herria autour de la revendication de « bertan erabaki ».

190. Durant cette phase politique, notre objectif est d'obtenir des avancées décisives pour construire un Espace Socio-économique Basque. Sachant qu'il rendra possible les revendications des travailleurs-ses basques, il doit être la principale ligne de travail pour le syndicalisme abertzale.

3.1.6. La répression

191. Les États ont accentué leur stratégie répressive dans le but de ralentir le rythme du changement politique. La répression sans limite contre la sphère indépendantiste répond clairement au besoin de neutraliser sa capacité d'action face à un changement politique imminent, ainsi qu'à son élimination comme option politique crédible dans le nouveau cycle qui doit s'ouvrir en Euskal Herria.

192. La négation systématique des droits civiques et politiques conditionne totalement la vie politique et sociale en Euskal Herria qui, au-delà des annonces et postures, n'y réagit pas dans le but de neutraliser cette politique d'ingérence dans l'évolution de notre pays.

193. Nous savons que les classes populaires ne sont pas indifférentes à cette réalité injuste, qu'elles ne se sentent pas étrangères à la réalité des prisonnier-e-s qui sont utilisé-e-s comme moyen de pression... les possibilités sont nombreuses d'organiser une réaction efficace et progressive à partir des lieux de travail participant de la clameur « ça suffit! » qui se propage toujours davantage dans une société fatiguée de voir comment des intérêts politiques concrets s'interposent au désir de tou-te-s d'en finir avec cette phase de confrontation et d'entamer une fois pour toutes un cycle politique basé sur le respect de nos droits.

194. LAB continuera à répondre à la répression et à ses conséquences, en allant plus loin que les simples schémas anti-répressifs, en proposant la réponse la plus efficace pour continuer d'avancer dans nos positions en défense des droits d'Euskal Herria.

3.2. L'Etat socialiste basque

195. La consolidation du cadre démocratique doit primer la querelle entre partis

politiques. Ce cadre doit mettre les moyens pour que tous ces projets puissent aller de l'avant avec une égalité des conditions. C'est justement la principale raison pour laquelle ils veulent fermer les portes à l'opportunité de décider et de construire notre avenir sans limitations.

196. Le projet de construire une autre Euskal Herria relève toujours, pour LAB, du projet qui revendique l'indépendance et le socialisme, projet qui, précisément, se concrétise avec la création d'un Etat socialiste basque.

197. Nous, travailleur-ses basques, devons avoir la possibilité de construire un Etat socialiste basque. C'est ce que nous revendiquons quand nous disons que le cadre démocratique doit garantir que tous les projets puissent être défendus et matérialisés à égalité des chances.

198. Nous ne créerons pas un Etat socialiste basque du jour au lendemain, il ne sera pas non plus la conséquence d'un événement politique concret. Cet Etat sera la conséquence des décisions politiques et sociales qui orienteront le présent et le futur d'Euskal Herria dans cette direction.

199. Le cadre démocratique qui initiera une phase de transition devra se baser sur une vraie démocratie, dépassant la démocratie formelle. A son tour, cette transition se fondera sur deux principes:

200. Il est clair tout d'abord, que c'est un chemin qu'il faut emprunter via une participation citoyenne. Les hommes et femmes d'Euskal Herria, doivent prendre part aux décisions qui se prennent dans ce pays pour changer le modèle socio-économique. En ce sens, le rôle du syndicalisme et des acteurs sociaux sera fondamental.

201. Deuxièmement, s'agissant d'une voie qui doit analyser et définir d'une manière dynamique les bases du socialisme basque, il est indispensable de fournir un travail idéologique permanent sur le projet. Nous devons établir les bases du modèle économique et social de notre peuple : identitaire, prenant en compte les valeurs féministes et l'évolution de la société... et le mettre en place étape après étape.

202. Nous disons que nous sommes en train de construire l'Euskal Herria du futur à partir d'aujourd'hui, et c'est ce que nous faisons. Nous amènerons Euskal Herria vers le socialisme en travaillant notre propre projet politique : en définissant les bases d'un autre modèle économique et social et en les appliquant d'une façon idéologique, en créant les instruments d'une participation populaire, en franchissant de nouvelles étapes dans la lutte pour un Espace Socio-économique Basque...

203. La construction de cette autre Euskal Herria sera dynamique et progressive. En partant de la possibilité de matérialiser tous les projets, la solution sera dans la capacité que nous aurons d'organiser et d'augmenter des majorités politiques et sociales suffisantes qui s'éloignent du cap actuel des politiques suivies.

204. La possibilité et le pouvoir d'organiser un espace indépendantiste et progressiste en Euskal Herria sont réels; de fait, c'est même la raison pour laquelle les bourgeoisies basques et les sphères politiques qui vivent des rentes du cadre en vigueur en ont si peur. La revendication et l'application de notre projet est à adapter à cette phase où se joue le changement.

3.2.1. La rôle du prolétariat

205. Le caractère de sujet du changement des classes populaires va au-delà des conjonctures concrètes où le rapport de force conditionne effectivement sa situation et sa capacité réelle d'obtenir des changements substantiels.

206. Nous devons continuer à donner forme et travailler pour une alternative politique et syndicale; même si nous savons qu'à l'heure actuelle le défi majeur des syndicats de classe est celui du renfor-

gement de la capacité de lutte des travailleu-rs-ses. C'est la priorité. Elle doit primer, tant dans le débat interne que dans les axes de travail du syndicat.

207. L'évolution du modèle politique, économique et social (tant les moyens pour le pérenniser, que les politiques menées à son profit) répondent aux intérêts du capital, et le système décisionnaire en vigueur est caractérisé par l'alliance entre le patronat et les administrations.

208. Le néolibéralisme est un modèle unilatéral. C'est le capital qui prend les décisions et les travailleu-rs-ses n'ont pour leur part presque aucune influence sur celles-ci. Voilà ce que nous devons changer, ce qui nous fait dire que nous devons favoriser le rôle du prolétariat.

209. Les travailleu-rs-ses et leurs revendications doivent acquérir plus de poids dans la société, nous devons les situer au centre du débat politique et social. Si l'on prend en compte le fait qu'il existe une majorité sociale qui soutient ces revendications, nous devons réussir à faire entendre sa voix pour pouvoir peser sur les décisions prises par ces cercles de pouvoir aux mains de quelques uns. En définitif, le syndicalisme doit développer de façon efficace une stratégie de contre-pouvoir en termes idéologiques et de mobilisation sociale, en donnant les moyens aux travailleu-rs-ses de participer aux prises de décisions.

210. Face à l'atomisation du sujet de classe et à l'augmentation des corporatismes revendicatifs, le syndicalisme de classe doit renforcer l'identité collective de ce sujet. La force du prolétariat réside dans son unité. Faire avancer les éléments qui consolident l'identité de classe et recomposent sa nature de sujet doit être notre priorité. Nous devons être capables d'organiser une vraie stratégie qui combatte la fragmentation intéressée du prolétariat.

3.3. Impulser les changements sociaux, promouvoir le changement politique

211. La situation des classes populaires nous oblige à procéder avec ambition notre action des prochaines années. L'urgence d'impulser des changements sociaux est évidente et ne pas concentrer tout notre potentiel pour les obtenir nous éloignerait des besoins réels des travailleu-rs-ses.

212. Nous voulons donc insister sur la possibilité que nous avons d'influer sur les décisions politiques grâce à notre lutte sociale. La majorité des revendications des travailleu-rs-ses impliquent des changements politiques de fond, s'il existe une volonté réelle des institutions pour offrir des solutions. Nous considérons que c'est ainsi que LAB doit exercer tout son potentiel d'acteur pour un changement politique et social dans la conjoncture actuelle.

213. LAB mise sur un modèle qui garantisse la redistribution des richesses, l'efficiency sociale, un développement économique équilibré, la défense de l'environnement et des ressources naturelles. La parité est un objectif de principe dans ce modèle, c'est donc un modèle qui doit se construire en créant les outils nécessaires à la disparition des discriminations exercées sur les femmes et pour assurer une véritable égalité des chances.

214. Nous remettons en cause le système actuel de création des richesses, car il s'appuie sur l'exploitation sans limites des travailleurs-ses et des ressources naturelles, infligeant à notre avenir des dégâts irréversibles dans de nombreux cas.

215. En Euskal Herria, nous générons assez de richesses pour garantir des conditions de vie dignes à toute la population. Notre objectif pour les prochaines années sera d'organiser une stratégie syndicale solide qui aura comme base la garantie effective des droits des travailleurs-ses, puisque c'est nous qui générons ces richesses.

216. Définir le poids et l'importance que doit avoir le secteur public sera l'un des piliers de cette stratégie. Pour récupérer des espaces d'intervention dont nous contestons le caractère subsidiaire, nous devons faire front aux politiques de privatisations qui n'ont d'autre objectif que l'expansion du marché.

217. La revendication des droits sociaux, qui soient garantis, doit être un principe de gestion des richesses. Changer le système fiscal actuel, procéder à une sérieuse révision des budgets de dépenses sociales, obtenir les moyens pour un emploi digne... sont des interventions que nous incluons dans cette lutte, dans un modèle alternatif que nous voulons construire via un Espace Socio-économique Basque qu'un nouveau cadre politique doit rendre possible.

218. Le programme socio-économique que LAB présente établit les lignes directrices de notre lutte pour un Espace Socio-économique Basque. C'est une proposition globale qui doit être appliquée dans son intégralité. Toutefois, nous devons souligner l'importance de plusieurs combats à cause de l'importance qu'ils ont dans cette phase:

3.3.1. Construire un secteur public basque

219. La construction d'un secteur public basque en adéquation avec nos besoins, moyens et capacités, est l'un des objectifs les plus importants que doit envisager le processus souverainiste que nous voulons impulser.

220. A l'heure actuelle l'organisation et la gestion du service public a une valeur intrinsèque de légitimation des Etats, qu'ils utilisent au bénéfice des intérêts des pouvoirs économiques. De plus, le néolibéralisme oriente l'action publique dans ce domaine; d'une part, en donnant la priorité aux intérêts privés, partisans et individuels au détriment des intérêts généraux de la population, et, d'autre part, en orientant les politiques publiques en faveur des intérêts du capital .

221. En conséquence, la construction de ce nouveau secteur public basque nécessite une offensive globale qui intègre tous les éléments qui composent et déterminent ce secteur, sans se limiter à revendiquer uniquement son aspect public.

222. Dans cette offensive nous devons insister sur nos positions en faveur de services publics qui garantissent vraiment les droits sociaux de la population et qui soient des outils efficaces pour la redistribution des richesses. Les bases de ces services sont l'universalité, l'égalité, la qualité et l'efficacité sociale. Nous devons situer dans ce cadre idéologique la lutte contre les privatisations, par lesquelles ils veulent priver les administrations publiques des moyens économiques indispensables à l'exercice et à la garantie de nos droits sociaux.

223. En Ipar Euskal Herria ce combat aura une plus grande dimension, car la politique de Sarkozy est basée sur la reconversion du secteur public. La solution réside dans la défense du secteur public. Là réside l'enjeu: défendre le secteur public d'Etat en dépassant sa vision jacobine.

224. Les initiatives qui ont pour objet la structuration territoriale et sociale d'Euskal Herria sont un autre point d'appui dans la lutte pour ce nouveau secteur public basque. Pour cela, l'aménagement du terri-

toire, l'offre de services inter-territoriaux, et la mise en place de politiques qui dépassent la division imposée par les Etats, seront nécessaires.

225. Les différents cadres de compétences actuels déterminent complètement les options de développement du secteur public basque. Dans la logique d'une souveraineté économique pour Euskal Herria et d'un changement politique et social, la revendication de notre droit de décider doit être permanent : capacité à décider des politiques publiques, du système administratif et des services, de la structuration territoriale, de l'aménagement et de la gestion des services public.

226. La participation et les initiatives sociales sont fondamentales pour la construction de ce nouveau secteur public basque. L'un de nos objectifs sera la création d'un modèle propre de cogestion qui favorise la participation des travailleurs-ses ainsi que la mise en place d'un modèle efficace de relations du travail.

227. Pour concrétiser le secteur public dont Euskal Herria a besoin, nous devons lancer dans le syndicat une analyse qui approfondisse notamment les aspects que nous avons évoqués.

3.2.2. Droit à un emploi digne

228. Dans le système capitaliste, le droit au travail n'a pas garanti le droit à un emploi digne. Qui plus est, le modèle néo-libéral est en train d'en finir, un par un, avec tous les acquis qui furent conquis, d'abord pour obtenir un emploi, ensuite pour que celui-ci soit digne.

229. Vu que des conditions de travail correctes garantissent la possibilité de réussir un projet de vie, le droit à un emploi digne est un droit fondamental pour les travailleur-ses. Car de l'emploi découle, entre autres choses, la possibilité d'exercice réel des droits sociaux fondamentaux.

230. Parce qu'un emploi de qualité doit assurer non seulement les conditions de travail, mais aussi les conditions de vie (intégration et possibilités de participation sociale), la garantie d'un emploi digne est un facteur pour la transformation sociale.

231. La lutte pour un emploi de qualité sera donc l'axe directeur de notre stratégie pour garantir le droit à un emploi digne. Il s'agira d'une revendication dirigée aux institutions tant publiques que privées et au patronat. Les années qui viennent, il faudra non seulement donner la priorité à cette lutte sur le marché de l'emploi, mais en faire également une référence de la mobilisation sociale pour faire front à la dégradation des conditions de vie.

232. Nous devons mettre un frein à la généralisation de la précarité, pour améliorer les conditions de vie des travailleur-ses et pour s'opposer à l'exclusion sociale. Outre notre opposition à la dégradation des conditions de travail, ce combat est à renforcer car, souvent, le travail lui-même est précaire.

3.2.3. Droits sociaux

233. La garantie effective du droit à une vie digne doit être la base des initiatives politiques dans le développement d'un modèle économique et social.

234. Nous devons nous battre pour des prestations et des services publics qui garantissent les droits sociaux dans tout Euskal Herria. Progresser dans cette lutte

améliorera la qualité de vie de la société, mais il s'agit de plus d'une lutte sociale qui promouvra des changements politiques car, de fait, nous jetterons les bases pour construire un système propre de protection sociale.

235. Parmi les droits sociaux, nos principales revendications seront l'éducation, la santé, le logement, le droit à une prise en charge en cas de dépendance, ainsi que la création d'un salaire social ou revenu d'existence. Voilà une lutte à mener tant sur les lieux de travail que dans la société, et principalement destinée aux actuelles institutions néo-libérales. Notre objectif est d'ériger la défense des droits sociaux en référence de lutte pour les classes populaires, l'élaboration d'une solide stratégie syndicale qui nous permette de gagner des espaces sur ces revendications sera donc une priorité.

3.3.4. Egalité des chances et des droits entre hommes et femmes

236. Les institutions utilisent à la perfection la stratégie de l'assimilation. Elles assument et propagent des messages contrôlés sur des changements justes et progressistes dans le but de garantir la stabilité des piliers fondamentaux du système actuel. Dans ce sens, le déferlement de déclarations et de politiques sur l'égalité est significatif, mais aujourd'hui aucune politique institutionnelle ne permet réellement de dépasser la réalité de l'oppression des femmes. Comme nous le dénonçons depuis longtemps, il ne s'agit que de revendications formelles sans vraie matérialisation.

237. Les relations du travail, en se basant sur l'idéologie patriarcale capitaliste, se sont construites en contournant les besoins vitaux des personnes. Nous devons nous opposer au système qui discrimine aussi bien la maternité et les soins à la personne, que les femmes qui portent ces charges. Nous devons ainsi construire un nouveau modèle qui assume ces besoins en tant que tels.

238. Il est temps de concrétiser nos avancées dans notre action syndicale pour l'amélioration des conditions de travail des travailleuses et en finir avec les discriminations. Notre défi : discréditer le système sexiste qui divise le monde (les personnes) en fonction du travail. Nous devons passer de la dichotomie qu'implique le mot travail à une alternative globale qui induise l'intégration des besoins personnels et le travail à l'extérieur.

3.3.5. Euskara

239. L'Euskal Herria que nous voulons construire est nécessairement euskaldun; un pays unilingue composé de citoyen-ne-s multilingues. Un pays construit sur un modèle euskaldun et national. La situation que nous endurons aujourd'hui est le fruit d'un système d'oppression séculaire. Pour le combattre il faut travailler tout de suite, chacun à partir de sa situation, mais toujours avec les mêmes objectifs et dans une même ligne directrice.

240. Notre droit à travailler en euskara ne nous est ni reconnu, ni garanti. Établir des relations du travail dans une langue ou une autre n'est ni neutre ni un thème sans importance. Dans la lutte pour les conditions de travail d'Euskal Herria nous devons ajouter la garantie du droit à travailler en euskara. Cela ne doit dépendre ni du patronat ni des pouvoirs publics.

241. LAB a été et doit rester à l'avant-garde du processus d'euskaldunisation du monde du travail. Nous devons construire un Espace socio-économique basque tout en développant le processus de normalisation de l'euskara. Nous devons dépasser l'état de soumission actuel et promouvoir une politique nationale qui aura comme objectif la ré-euskaldunisation.

3.4. Critères globaux pour l'organisation de nos luttes

242. Le sujet de nos propositions et luttes est Euskal Herria. Mais nous devons les appliquer avec des stratégies concrètes qui prennent en compte que nous partons de réalités différentes. Le caractère

national des luttes requiert la prise en compte des situations de chaque territoire et la réalisation des ajustements nécessaires. Nous devons faire un inventaire national qui prenne en considération la dimension du problème de la territorialité, les variantes sociologiques et les rapports des forces.

243. Nos propositions et stratégies doivent être dirigées à tou-te-s les travailleurs-es. Par exemple, nous devons les développer sans oublier les femmes qui composent la moitié de la société. Dépasser la vision patriarcale séculaire exige l'analyse de l'impact du genre sur les décisions que nous prenons. Nous devons assumer et systématiser cette tâche quand nous aurons à définir notre intervention.

244. La lutte contre le néo-libéralisme est une lutte qui est menée dans le monde entier. Ce sont des luttes locales de dimension internationale, avec comme but l'impulsion de changements globaux. Travailler au niveau international renforce nos luttes, précisément grâce à la force que nous offre la solidarité entre peuples et le travail en commun entre syndicats de classe.



Texte
d'orientation

22 et 23 mai 2008. Barakaldo

4. Pour une action syndicale au service du changement social

245. L'action syndicale doit être l'instrument du changement social. Il sera tout aussi important d'inventer un modèle syndical au service du changement que de définir les références et revendications principales.

246. Les caractéristiques de notre action syndicale sont définies par la nature socio-politique de notre intervention et confrontation au modèle socio-économique et de marché du travail qui nous est imposé.

247. La situation actuelle de la lutte des classes requière non seulement la réaffirmation de notre choix de modèle (comme défini dans notre 6^e Congrès), mais aussi de renforcer notre praxis quotidienne. L'action syndicale de LAB doit permettre un renforcement de son image de référence et la capacité de mobilisation des salarié-e-s.

248. C'est ce que doit être une action syndicale qui unit les travailleu-rs-ses dans la lutte de pouvoir contre le patronat et les administrations publiques. Une action syndicale qui s'oppose à l'alliance que maintiennent le patronat et les administrations tenues par le PNV et l'UPN.

4.1. Une action syndicale pour la restructuration du sujet de classe

249. Pour s'opposer à l'atomisation actuelle, nous devons faire face aux facteurs qui divisent les travailleu-rs-ses et miser sur ceux qui aident à sa cohésion. Cependant, les difficultés à réaliser ce qui semble si facile sont importantes.

250. Le patriarcat et la précarité sont les éléments principaux de cette atomisation, et ils sont tous les deux intrinsèques au capitalisme; ils sont les caractéristiques structurelles de la situation actuelle et il n'y a aucun moyen d'éradiquer ni l'un ni l'autre sans affronter le néo-libéralisme dans son ensemble.

251. La recomposition du sujet de classe est une lutte en soi, et c'est ainsi que nous l'entendons à LAB depuis des années. Le fruit de nos réflexions et les décisions prises à la suite du 6^e Congrès nous ont amené-e-s à créer des outils stratégiques pour dépasser la division des classes populaires; le plan stratégique pour l'égalité des chances en est l'exemple le plus clair. Nous devons persévérer dans cette voie, dans la stratégie que nous avons définie, en analysant constamment l'évolution du sujet de classe.

252. Corporatiser les revendications ou des noyaux d'organisation, agir sans prendre en compte la situation de collectifs particuliers ou les laisser au second plan, penser que si chacun-e s'occupe de soi, tous et toutes nous pourrions avancer, sont des approches qui alimentent la division.

253. De la même manière, il est extrêmement important de combattre l'indivi-

dualisme actuel des relations du travail. Si la division nous affaiblit, affronter le patronat individuellement nous désamorce. C'est justement la conséquence la plus nuisible de la dérégulation du marché du travail si nous l'analysons d'un point de vue de classe.

254. L'action syndicale est la seule façon de s'opposer à l'individualisme, car c'est un exercice collectif, car le syndicalisme est en soi le fait de faire front aux problèmes des travailleu-rs-ses de manière collective. C'est l'élément clé pour affronter la situation. Aujourd'hui, le moyen principal sur lequel nous pouvons compter pour faire front à la dérégulation est le renforcement de la négociation collective comme principal outil de l'action syndicale.

255. La situation des retraité-e-s doit aussi être prise en compte. Il s'agit d'un collectif vaste et, bien que l'on y trouve des situations différentes, les besoins sont communs (retraites insuffisantes, manque de services à la personne...). Le fait d'être éloigné-e-s du monde du travail ne signifie pas qu'ils et elles ne partagent pas les mêmes préoccupations et besoins que les travailleu-rs-ses. Nous devons, en plus de répondre à leurs attentes, mobiliser ce collectif pour la défense des droits des travailleu-rs-ses, car ils et elles ont énormément à apporter à la société.

4.2. Une action syndicale pour changer la réalité sur les lieux de travail

256. L'objectif de notre action syndicale est de disputer le pouvoir au patronat, en limitant la suprématie dont il jouit actuellement. La stratégie globale de redistribution de la richesse sera le repère de notre activité syndicale dans les prochaines années.

257. La richesse qui se crée grâce à notre travail va gonfler les bénéfices du patronat et ne va pas à la création ou à l'amélioration de l'emploi ni aux salaires. C'est précisément la situation que nous devons combattre.

258. Nous devons renforcer la lutte pour un emploi de qualité sur les lieux de travail avec une proposition globale en faveur du droit à un emploi digne.

4.2.1 Domaines de contestation du pouvoir du patronat

259. La politique salariale et les conditions de travail sont les domaines habituels du syndicalisme pour disputer le pouvoir au patronat public ou privé. En fonction de ces facteurs nous avançons ou reculons sur la redistribution de la richesse et le rapport de force capital-travail.

260. Dans cette lutte basée sur ces facteurs il faut prendre en compte la situation particulière de collectifs concrets. LAB a déjà dit il y a plusieurs années que la stratégie syndicale qui doit s'appliquer dans ces trois domaines est limitée et produit des exclusions si l'on ne prend pas en compte la situation particulière de collectifs concrets, parce que ces trois luttes ne répondaient pas à la réalité de tou-te-s les salarié-e-s dans leur ensemble, elles ne prenaient pas en compte les femmes comme sujet et, en conséquence, les besoins des travailleuses. Nous enrichirons donc ainsi la lutte globale grâce à la vision de certains collectifs et nous commencerons à organiser une ligne d'action pour l'égalité d'accès.

261. Nos revendications principales pivotent et devront désormais pivoter autour de ces axes. Comme nous l'avons déjà dit, une grande partie de la richesse générée dans les entreprises doit être attribuée à ces revendications des salarié-e-s, la part qui leur correspond et qui reste aujourd'hui au patronat.

262. Au moment de situer ces revendications dans notre action syndicale, nous devons prendre en compte qu'il faut les appliquer selon la réalité de chaque endroit et selon l'évolution de chaque facteur.

263. Mais surtout, nous devons nous assurer que nous définissons notre action syndicale en incluant ces revendications dans leur totalité. Si nous hiérarchisons nos revendications selon l'importance que chacun leur donne et si nous menons notre action syndicale selon ce qui peut être obtenu, le quotidien et l'inertie nous conduiront à mener l'action syndicale insuffisante que nous avons évoquée au début.

4.2.2. Actualiser nos revendications

264. Nous devons arrêter notre position sur chaque revendication en fonction du contexte et de la situation particulière de chaque collectif de travailleurs et de travailleuses. Nous devons ainsi dans les prochaines années donner une importance spéciale à ce qui suit :

265. **Salaires:** Il faut prendre en compte la perte du poids des revenus du travail. Bien que les hausses de salaires que nous avons obtenues dans les conventions collectives soient là, le poids des revenus du travail est toujours plus maigre. Nous devons donc revendiquer que le pouvoir d'achat des salaires augmente plus que l'indice de la consommation.

266. L'un de nos objectifs doit être la réduction des disparités salariales constatées entre les différents collectifs et catégories de salarié-e-s, et nous devons afficher une position opposée aux doubles échelles salariales ou à tout autre pratique discriminatoire.

267. Derrière cette situation on trouve surtout les salaires du secteur des services; toujours plus de personnes travaillent dans ce secteur et c'est là que se trouvent les salaires les plus bas. Sachant que plus de 70% de ce secteur sont des travailleuses, la lutte doit assumer obligatoirement la situation des femmes.

268. Toujours plus de salarié-e-s ont des salaires qui les situent en dessous du seuil de pauvreté, quoique ayant un contrat à temps complet. Bien que n'ayant pas le pouvoir de fixer le SMIC nous ne pouvons accepter ces situations dans les conventions.

269. **Conditions de travail:** il faut fixer des limites à l'intérim et la sous-traitance qui sont la base de la précarité. Nous devons renforcer les mesures pour limiter l'intérim et, surtout, intensifier la lutte contre les contrats temporaires bafouant la loi.

270. Dans le cas de la sous-traitance, nous devons exiger l'interdiction d'utiliser la sous-traitance pour remplir des emplois permanents de l'entreprise principale et nous devons garantir les emplois qui ne sont pas remplis au moyen de la sous-traitance, tout en luttant pour l'amélioration de ces derniers bien évidemment.

271. Dans les administrations publiques nous devons nous montrer contraires à la privatisation de nouveaux services. Nous devons revendiquer la réintégration des services publics déjà privatisés et l'amélioration des conditions de travail des salarié-e-s privatisé-e-s.

272. Nous devons aussi faire front à la menace et au chantage à la délocalisation, car elle est devenue un instrument pour punir la classe des travailleurs et des travailleuses et dégrader les conditions de travail. La délocalisation structurelle des entreprises est une conséquence de la législation néo-libérale. Au nom de l'effi-

Texte d'orientation

22 et 23 mai 2008. Barakaldo

capacité et de la compétitivité, le marché impose où et comment doivent être réalisés certains processus de production. Cependant la plupart des entreprises qui utilisent la menace de la délocalisation dans les relations du travail, les multinationales, sont déjà délocalisées et comptent souvent sur un réseau dans le monde.

273. Les expériences que nous avons vécues nous apprennent que, dans ce cas, les entreprises cherchent à rendre responsables les travailleu-rs-ses des bénéfices. Les entrepreneurs déclarent combien ils veulent gagner et prétendent que les travailleu-rs-ses acceptent le recul dans leurs conditions de travail afin de garantir ces bénéfices. Le débat sur la place de l'entreprise n'est pas de notre ressort, la décision est toujours basée sur les lectures macro-économiques livrées par leurs structures générales. Pendant ce temps elles mettent en place des systèmes de relations du travail agressives, avec la menace pour instrument. Notre rôle sera de faire front à ces menaces via la force de la solidarité et de la lutte entre les travailleu-rs-ses pour obtenir une vraie redistribution des richesses.

274 La posture offensive de ces entreprises se base aussi sur la sous-traitance. Elles n'ont aucun contrat avec les travailleu-rs-ses de la sous-traitance, mais, très souvent, l'entreprise principale impose ses conditions à l'entreprise de sous-traitance, ce qui entraîne une dégradation des conditions de travail chez cette dernière. De plus, quand l'entreprise principale se délocalise, les travailleu-rs-ses de la sous-traitance sont les moins bien loti-e-s. Nous devons affronter aussi cette division entre les travailleu-rs-ses.

275. Nous devons nous afficher dans le refus des contrats passés par l'intermédiaire des agences d'intérim.

276. Les formes d'organisation du travail, les rythmes et les charges de travail ou des éléments comme la flexibilité ont une influence directe sur la qualité des conditions de travail, nous devons donc éviter que le patronat les utilise à sa convenance.

277. **Santé au travail**: Les conditions de travail et la santé au travail ont une relation directe, lutter contre la précarité c'est donc lutter contre les accidents du travail et en faveur du droit à la santé au travail. Le chiffre des personnes mourant tous les ans sur leur poste de travail est terrifiant et intolérable; mais nous ne pouvons oublier que derrière cette donnée impossible à dissimuler, il existe aussi une multitude d'accidents et de maladies professionnelles qui ne sont pas forcément répertoriées.

278. Nous devons maintenir les dynamiques de sensibilisation et de dénonciation que nous mettons en oeuvre dans la rue et, en même temps, incorporer la santé au travail dans notre action syndicale quotidienne.

279. Dans les entreprises, nous devons réaliser un travail permanent pour que les dirigeants fassent des investissements dans la santé et la sécurité au travail et prennent des mesures de prévention.

280. Grâce à la politique du système capitaliste de privatisation du domaine sanitaire, les mutuelles et assurances de santé ont gagné de l'importance ces dernières années. Avec le syndicat, nous devons réclamer que ces assurances fassent partie du système public, car elles sont en train de dégénérer en un système privé d'utilisation du contrôle de la santé.

281. **Journée de travail** : La réduction de la journée de travail reste un repère de base pour la création d'emplois comme pour l'amélioration des conditions de vie des travailleu-rs-ses. Ces deux questions ont aussi une répercussion sur la redistribution de la richesse dans les relations capital-travail.

282. Le patronat, avec le leadership des entreprises multinationales, neutralise les effets de la réduction du temps de travail. Il se sert pour cela de systèmes de réorganisation qui optimisent l'utilisation des installations avec une augmentation de la flexibilité du temps de travail (horaires). Dans ce sens,

la négociation sur la réduction de la journée de travail liée à l'augmentation de la flexibilité est une constante que le patronat présente dans la négociation collective.

283. Nous rejetons tous ces systèmes agressifs d'organisation de la journée de travail qui n'ont d'autre but que l'adaptation aux besoins de la production, ainsi que l'utilisation des samedis et jours fériés, les systèmes non-stop, etc... Nous revendiquons une réorganisation du travail pour améliorer les conditions de vie des travailleu-rs-ses.

284. LAB rejettera donc les politiques de négociation de la journée de travail au prix d'une baisse de salaire, ou les mesures de réorganisation du temps de travail basées sur l'augmentation de la flexibilité.

285. Nous devons aussi continuer à nous battre contre les heures supplémentaires. Elles sont souvent utilisées en complément d'un salaire précaire, la lutte contre l'emploi précaire peut donc entraîner la disparition des heures supplémentaires.

286. **Egalité des chances hommes-femmes** : Les possibilités d'entrer sur le marché du travail, les conditions de travail, les salaires, les opportunités de promotion ne sont pas équitables entre hommes et femmes. Les femmes souffrent de discrimination tant pour entrer sur le marché du travail qu'à l'intérieur de celui-ci.

287. Bien que formellement et selon les prescriptions de la loi, les hommes et les femmes ont les mêmes droits, dans le monde du travail comme dans tant d'autres domaines, l'égalité n'est pas réelle.

288. La plupart des contrats à temps partiel sont pour les femmes. La plupart du temps ils ne sont pas volontaires mais un fait de discrimination et utilisés pour que la soumission des femmes perdure sur le marché du travail. Nous devons exiger que les contrats à temps partiel subis soient convertis en contrats à plein temps.

289. **Normalisation linguistique** : La promotion de la normalisation de l'euskara dans le monde du travail doit avoir sa place dans l'action syndicale. LAB doit réussir à devenir un acteur de référence et efficace dans la normalisation de l'euskara dans le monde du travail.

290. Nous impulserons des mesures qui, en sus de garantir l'usage de l'euskara dans le monde du travail, en feront la priorité. Il faut concrétiser les mesures destinées à euskalduniser et préparer les travailleu-rs-ses. Il est aussi nécessaire de recueillir l'adhésion des entreprises, notre objectif sera, entre autres, d'établir des plans de normalisation linguistique et d'inclure dans les conventions collectives des mesures pour leur mise en place progressive.

291. En ce qui concerne l'administration, nous devons exiger la mise en place et l'évaluation de plans stratégiques pour la promotion de l'euskara. Nous devons, de plus, exiger que les profils d'emploi soient définis de manière à garantir la capacité linguistique et que la politique d'embauche s'applique selon les objectifs de normalisation.

4.2.3. Renforcer notre lutte dans chaque secteur économique

292. Bien que nous ayons défini notre action syndicale en analysant la classe des

travailleu-rs-ses dans sa globalité, il est évident que la lutte dans le secteur industriel, public ou dans les services privés ont des particularités propres.

293. L'évolution que nous avons évoquée définit les caractéristiques de chaque secteur économique. Mais aussi, quand nous parlons d'action syndicale, la capacité de lutte dont font en conséquence preuve les travailleu-rs-ses. Nous devons donc analyser et concrétiser les revendications de tou-te-s pour tou-te-s selon la réalité de chaque secteur économique.

294. Mais attention LAB ne dispose pas d'une alternative syndicale pour chaque secteur économique, au contraire : notre objectif est que l'alternative syndicale que nous avons élaborée pour tou-te-s les travailleu-rs-ses soit valide et efficace dans chaque domaine; pour qu'il en soit ainsi, nous prenons en compte les caractéristiques et conditions propres de chaque domaine.

295. L'action syndicale que nous menons dans ces secteurs économiques doit permettre, en sus des relations du travail, d'avancer dans la construction d'un Espace Socio-économique Basque..

296. Dans l'économie sociale aussi notre action sera conforme à ces objectifs, améliorer les conditions et les relations du travail, limiter les CDD, renforcer la participation et transformer l'économie sociale en actif pour développer notre langue et notre culture, ainsi que pour la construction de l'Espace Socio-économique Basque.

297. En prenant en compte la nature politique et sociale de certains secteurs, nous devons définir les politiques sectorielles ou, une fois définies, faire de nouveaux choix pour continuer à avancer. LAB continuera ainsi d'être une référence dans la construction d'un système éducatif basque, dans la défense du réseau industriel, dans la revendication de services de santé de qualité qui répondent aux besoins actuels de la société ou dans la lutte pour la survie de la pêche.

298. Le fruit de cette réflexion ne peut pas se comprendre et encore moins s'appliquer si nous ne renforçons pas la solidarité de classe que nous avons déjà évoquée. Entre autres choses, prendre en compte le niveau de précarité du secteur des services et les mauvaises conditions pour pouvoir se battre, transforme les revendications de ces travailleu-rs-ses en revendications de tou-te-s, en avançant dans la lutte commune.

4.3. Une action syndicale qui répond aux situations particulières des groupes les plus fragiles

299. Dans notre lutte globale, nous devons accueillir et prendre en compte les revendications spécifiques de groupes concrets.

300. **Femmes** : Que les femmes soient un sujet de lutte consiste à adjoindre la moitié de la classe des travailleurs-ses à la lutte. L'égalité des chances est une action de tout le syndicat, que nous devons comprendre non seulement comme une posture responsable face à l'oppression subie par les femmes, mais aussi comme une stratégie qui offre des opportunités et des voies pour que les femmes adhèrent à la lutte syndicale.

301. **Travailleu-rs-ses handicapé-e-s** : Ces personnes subissent de plein fouet la discrimination sur le marché du travail, puisque la majorité de ce groupe social en est exclue.

302. Les entreprises ordinaires doivent réserver un pourcentage d'emploi aux personnes handicapées, mais cela n'est pas appliqué. La réalité nous prouve que le parcours pour accéder aux entreprises ordinaires est barré; ainsi, les centres spéciaux d'emploi sont devenus une fin en soi,

c'est à dire qu'ils sont devenus la seule option d'emploi pour les personnes handicapées.

303. Les actions que nous proposons consistent donc en : exiger l'embauche directe de personnes handicapées, combattre les contrats de sous-traitance signés avec des centres spéciaux de travail au lieu d'appliquer le pourcentage réservé, et que les postes et les moyens de travail soient adaptés à ces personnes.

304. **Immigration** : Sur un marché toujours plus dérégulé et précaire, se sont les immigré-e-s qui vivent le pire. De plus, la condamnation au travail dans la précarité de cette catégorie sociale est utilisée pour dégrader les conditions et les droits du travail de tous les travailleu-rs-ses. Pour changer la situation dont souffre ce groupe, nous devons lutter dans notre pratique de l'action syndicale pour que ces personnes jouissent des mêmes droits du travail et syndicaux que les autres travailleu-rs-ses d'Euskal Herria. Notre position est de n'accepter aucune situation de discrimination sur les lieux de travail d'Euskal Herria.

305. **Jeunesse** : Dire que la précarité est structurelle c'est accepter que le futur des nouvelles génération soit précaire. La précarité n'est pas le corollaire d'une période de la vie, quelque chose qu'il faut accepter en entrant sur le marché du travail et qui se résoudra avec le temps. Cette perspective d'avenir nuit particulièrement aux jeunes, car le fait de ne pas entrevoir de possibilité de changement les éloigne de la lutte en faveur de celui-ci.

306. Il est reconnu que tou-te-s les travailleu-rs-ses n'avons pas les mêmes options pour lutter. La précarité nous touche tou-te-s, mais la situation n'est pas la même dans tous les cas. Face aux stratégies qui ont pour objet l'annihilation de la capacité de lutte via l'atomisation des travailleu-rs-ses, le choix de la lutte est un appel que nous devons lancer à tou-te-s les travailleu-rs-ses. Mais nous devons surtout insister sur l'engagement et la responsabilité de ceux et celles qui sont dans une situation meilleure pour se battre grâce à la stabilité et de meilleures conditions de travail.

4.4. Négociation collective

307. La lutte pour diminuer la précarité via la redistribution de la richesse sera notre priorité dans les entreprises et les secteurs. La négociation collective doit nous donner l'occasion de matérialiser en mesures concrètes les espaces que nous devons récupérer par la lutte.

308. Nous devons définir notre stratégie en comprenant le sens qu'a la négociation collective dans sa globalité. Nous devons agir en comprenant qu'au-delà de la renégociation des conventions existantes, la négociation collective nous donne l'occasion d'apparaître collectivement, nous les travailleu-rs-ses, face au patronat et qu'il s'agit d'un instrument que nous pouvons utiliser pour faire front à la dérégulation des relations du travail.

309. Les administrations actuelles ne protègent pas les salarié-e-s par la loi et la négociation collective s'est substituée à cet abandon, remplissant actuellement la fonction de protection de la classe des travailleurs et des travailleuses.

Les conventions, au lieu de servir à avancer, tiennent le rôle de rempart pour ne pas reculer davantage ; cette situation renforce l'idée qu'il vaut mieux une mauvaise convention que pas de convention du tout.

310. Si l'on prend en compte le rapport de force, ce rempart est toujours plus fragile, puisque la nécessité de son existence nuit aux contenus de la convention. Mais surtout, la méthode d'analyse et la façon de mener la négociation collective des syndicats se restreignent. Nous réduisons la négociation aux conventions existantes, et nous atteignons difficilement les objectifs que nous avons fixés ; ainsi, la résignation et les positions défensives se propagent.

311. Il est clair que la corrélation entre l'action syndicale et la négociation est totale. L'action syndicale permet d'arriver aux négociations en position offensive et, en même temps, la stratégie de négociation collective alimente la propre action syndicale. Les salarié-e-s luttent pour avancer, et le fait de voir qu'il est possible d'obtenir des revendications par la négociation alimente la lutte.

4.4.1. La négociation collective comme outil de lutte

312. Si nous voulons influencer la position du patronat privé ou public -qui compte avec la complicité de l'administration et des lois faites sur mesure-, si nous voulons une redistribution de la richesse équilibrée et l'amélioration des conditions de travail, si nous voulons, enfin, affronter les intérêts du capital, nous devons réveiller la force pour le changement qui dort en chaque salarié-e.

313. Ils ne nous feront aucun cadeau ; si nous, la classe des travailleurs et des travailleuses, ne nous rebellons pas face à cette situation, la précarité existant dans le monde du travail et la société ne prendra pas fin, elle s'accroîtra. Les choses étant ce qu'elles sont, nous devons persévérer pour situer la lutte contre la précarité au cœur de notre action syndicale quotidienne.

314. Pour obtenir que la négociation collective soit un outil efficace dans la lutte pour le pouvoir dans les relations du travail, nous devons renforcer la confrontation ; sinon, il ne s'agira que d'une formalité qui n'offrira d'autre option que d'accepter les règles établies par le patronat afin d'imposer son modèle de relations du travail.

315. Nous devons mettre en place un modèle syndical qui s'oppose à la position offensive du patronat. Si nous intégrons mal ce préalable, le quotidien nous submergera, et nous poussera, avant que nous nous en rendions compte, à considérer la signature de la convention comme l'objectif, bien qu'il n'y ait pas eu d'avancées sur les salaires, sur la lutte contre la précarité, sur la santé au travail, sur l'égalité des chances entre hommes et femmes.

316. Dans cet affrontement entre les salarié-e-s et le patronat, il est pernicieux pour un syndicat socio-politique et de classe comme LAB de ne pas s'éloigner de ce système rituel et inefficace de négociation collective. Il y a déjà d'autres syndicats qui s'y consacrent.

4.4.2. La référence du domaine de négociation intersectorielle

317. L'un des axes de notre action syndicale intersectorielle sera notre proposition pour l'emploi. L'objectif de cette proposition est de renforcer la lutte en faveur d'un emploi de qualité tant en contenus qu'en synergies. Cette lutte doit aussi être notre référence pour la négociation collective.

318. Comme nous l'avons fait en 1997-1999 avec le thème des 35 heures et le revenu minimum, nous devons mettre en marche une stratégie globale contre la précarité et en faveur d'un emploi de qualité. Ce doit être une proposition pour révéler la nécessité de lutte dans le syndicalisme pour pouvoir initier une lutte réelle en faveur de l'emploi.

319. La négociation intersectorielle doit être un outil de solidarité entre les salarié-e-s. Cette proposi-

tion doit obligatoirement aller au-delà des lieux de travail pour reconstruire et renforcer le sujet de classe et intégrer de nouvelles réalités.

320. Avec l'action syndicale en faveur de l'emploi nous devons renforcer autant nos revendications que raffermir les salarié-e-s, elle doit nous permettre de nous présenter aux négociations devant le patronat avec une autre énergie et une position plus ferme.

321. Nous devons soutenir tou-te-s les salarié-e-s de tous les secteurs dans la lutte pour l'emploi de qualité, en consolidant la référence qui offre des options pour pouvoir négocier des mesures efficaces. Nous devons revendiquer un espace de négociation intersectoriel et, via l'action syndicale, briser le confort actuel du patronat.

4.4.3. Domaines de négociation et validité

322. LAB opte pour une négociation collective qui structure les domaines intersectoriels, sectoriels et d'entreprise. L'intersectoriel doit dynamiser et nourrir les autres secteurs syndicaux et la négociation collective.

323. De la même manière, les conventions sectorielles et conventions ou accords d'entreprise sont complémentaires ; le domaine de l'entreprise n'est pas un espace de négociation qui remplace le sectoriel, mais le sectoriel ne remplace pas non plus la dynamique et les revendications qu'il faut porter dans l'entreprise.

324. La fonction de chaque domaine est différente. La convention sectorielle a pour rôle d'établir des droits de base pour tou-te-s les salarié-e-s et les accords d'entreprise doivent servir à approfondir les contenus pour un emploi de qualité et contre la précarité, sur la base de la réalité socio-économique de l'entreprise et le rapport de force. Le domaine sectoriel, bien qu'ayant ses limites, a aussi cette fonction.

325. Dans le débat sur ces domaines, nous devons aussi analyser la prolifération des accords qui accroissent la déstructuration de la négociation collective. Dans divers secteurs, une multiplication de conventions sectorielles liées à des activités économiques est en train de se produire. Les services privés peuvent en être l'exemple le plus évident, mais la tendance est la même dans le domaine de l'économie sociale.

326. Que la négociation se disperse en petites conventions sectorielles provoque la dispersion des forces et, se sont des divisions produites par les disparités de rapports de force dans le secteur. Face à cette tendance nous devons affirmer notre position, pour ne pas diviser davantage les collectifs que nous situons dans la même activité de production et qui ont des problèmes similaires.

327. A l'heure actuelle, nombreux-ses sont les salarié-e-s qui sont encore soumis-e-s à une convention collective nationale. C'est pratiquement le cas pour tou-te-s en Ipar Euskal Herria. Nous devons continuer à revendiquer l'intégration de ces accords dans notre espace, car ils empirent les conditions de travail des salarié-e-s et sont contraires à la construction du Cadre Basque de Relations au Travail. Tant que cela ne se produira pas, nous revendiquerons notre droit de participation à la table de négociations au niveau de l'Etat, mais nous y participerons ou non selon l'intérêt en relation à notre projet syndical.

328. En tout état de cause, la participation aux négociations d'accords d'entreprises ou sectoriels sera utilisée pour réclamer que la négociation entre dans la sphère du pays basque, pour qu'elle ne soit pas contradictoire avec la revendication de notre droit à négocier ici même. Nous refuserons la signature de l'accord, puisqu'il renforcera le domaine de l'Etat et entrera en contradiction avec notre ligne et parce qu'aussi, en raison du rapport de force, notre signature ne sera jamais décisive dans ces cas là.

329. Nous devons prendre en compte une autre réalité quand il s'agit d'entreprises d'Euskal Herri et qu'elles ont des centres de travail au niveau de l'Etat. Quand le centre de décision se trouve ici, ne laissons pas de côté la possibilité de négocier et d'arriver à des accords.

330. Nous pouvons nous trouver face à des secteurs créés par les multinationales au-delà d'un état particulier, bien que nous situant toujours dans ces domaines avec une vision de solidarité et de lutte, nous n'y sommes pas pour affaiblir la dynamique syndicale qui peut être menée dans chaque entreprise.

331. Dans l'analyse des domaines de négociations il faut aussi prendre en compte comment, en conséquence de l'éparpillement du système de production, l'entreprise d'origine peut peser sur l'action syndicale ou la négociation collective de l'entreprise décentralisée.

332. Validité : voilà un terme qui revêt une importance particulière. Pour le patronat, l'obtention de conventions de longue durée est devenue un objectif, et nous devons adopter une position contraire. Le syndicat ne doit pas négocier la durée au détriment d'autres aspects revendicatifs.

333. Cela ne favorise que les patron-ne-s en leur garantissant la paix sociale, et pendant la durée de cet accord ils ou elles ont suffisamment d'outils pour laminer les améliorations qui y figurent. A l'inverse, nous syndicats, une fois l'accord signé, sommes impuissants si nous voulons changer un point quelconque pour lequel nous étions d'accord au moment de la signature.

4.4.4. Bases de la négociation

334. Les contenus que nous poursuivons par l'action syndicale seront aussi ceux que nous devons défendre et revendiquer lors de la négociation collective. Une fois analysée la réalité de chaque entreprise et secteur, nous devons définir quelles seront les mesures concrètes pour chaque négociation.

335. Nous devons pratiquer cet exercice dans une position offensive, mais il est plus important encore de maintenir cette position initiale après, pendant le processus de négociation. La plate-forme que nous présentons fixe nos revendications face au patronat, mais c'est notre position que nous manifestons lors de la négociation, c'est donc là que nous devons montrer notre force.

336. Sachant que la négociation est un espace de lutte, notre force est dans la capacité que nous avons d'amener les salarié-e-s à la lutte pour les contenus, et non dans l'habileté de négociation dont nous pouvons faire preuve face au patronat. La lutte des salarié-e-s que nous susciterons en prévision de la négociation est celle qui doit diriger l'évolution de la convention.

337. En cette difficile période pour la lutte des classes, il est particulièrement important d'agir en ayant défini auparavant les objectifs de chaque négociation. Nous devons déterminer notre action selon l'évolution du processus de négociation, mais pas nos objectifs.

338. Si les objectifs sont fluctuants, ils cessent d'être des objectifs et deviennent de simples repères. Le résultat des négociations sans objectifs concrets nuit clairement au caractère stratégique de la négociation collective, car au bout du compte nous prenons des décisions selon la situation du moment.

5. Outils pour renforcer notre action syndicale

5.1. Les membres de LAB : des militant-e-s pour le changement

339. Nous croyons fermement que le changement est possible. Il y a des alternatives et de cette conviction naît la capacité des militants de LAB à être les moteurs du changement.

340. Il n'est toutefois pas suffisant de croire que c'est possible et que le changement est à notre portée. Nous devons être capables de concrétiser nos idées, de matérialiser les propositions et de les appliquer correctement. Il faut travailler pour l'alternative, et surtout être efficaces dans notre travail.

341. Nous savons que la clé se trouve chez les militant-ees et dans le modèle syndical. Un engagement global qui trouve son origine dans la nature socio-politique d'un syndicat qui travaille sur l'objectif d'obtenir un système politique et social fondé sur les droits des salarié-e-s. Et un modèle syndical offensif et d'affrontement qui situe dans la lutte des classes la possibilité d'avancer vers cette alternative.

342. Les chiffres des élections syndicales et des adhésions prouvent que notre représentativité s'accroît; les travailleu-rs-ses sont toujours plus nombreux-ses à opter pour le modèle syndical de LAB. Avec notre action nous croissons et multiplions; en conséquence il est indispensable de reconnaître le travail tant collectif qu'individuel de nos militant-e-s.

343. Nous abordons le Congrès dans un contexte difficile, en pleine offensive néo-libérale de la part des institutions, avec un rapport de force très favorable au patronat et des difficultés à faire valoir nos positions de classe. Mais nous avons l'expérience de phases antérieures très défavorables aux classes travailleuses pendant lesquelles nous avons été capables de réactiver le syndicalisme en condition offensive.

344. Il n'y a pas d'autre recette magique que celle d'affronter les pièges que le système tend pour que nous abandonnions et de renouveler notre choix d'être le moteur du changement. LAB doit continuer d'être l'avant-garde d'un syndicalisme qui doit poursuivre l'effort du réarmement idéologique, additionnant les forces, avec une capacité de riposte et de mobilisation.

345. La communication directe avec salarié-e-s, l'intervention quotidienne sur les lieux de travail et dans la société et la cohérence de notre action sont les signes d'identité de notre modèle syndical. Modèle qui bénéficie et bénéficiera de sa plus grande richesse dans l'engagement de ses militant-e-s.

5.2. Il est indispensable de renforcer l'organisation

346. La vieille stratégie de « diviser pour mieux régner » appliquée par les pou-

voirs a son antidote tout aussi ancienne : organise toi et lutte. S'organiser dans et hors de l'entreprise, favoriser l'unité des salarié-e-s et des forces sociales.

347. De façon basique, les militant-e-s de LAB s'organisent sur les lieux de travail. Le monde du travail est notre espace propre et principal domaine d'action. Les lieux de travail sont la première étape pour gagner des espaces d'intervention, et c'est là que nous jetons les bases pour envisager des initiatives et des discours plus généraux. Mais nous avons aussi beaucoup à faire dans les communes et agglomérations d'Euskal Herria. Changer l'état des choses sera le résultat de beaucoup de travail, travail que nous devons mener dans les entreprises, le monde du travail et dans la société en général.

348. L'importance de recruter des militant-e-s est évidente. Si le syndicat croît dans les élections syndicales et en adhésions, notre capacité d'agir croît et les occasions de parvenir à d'autres espaces se multiplient. Ce n'est pas le travail exclusif de l'organisation, mais la responsabilité de tou-te-s.

349. LAB est un acteur du changement, voilà notre signe d'identité, notre défi majeur est d'être capables d'organiser la force dont pour nous dispose la classe des travailleu-rs-ses, être capables de les attirer à la lutte pour le changement. C'est avec cette vocation que nous devons aborder notre travail interne et notre intervention syndicale.

5.2.1. Organiser les travailleu-rs-ses

350. Nous devons insister sur l'importance de porter notre discours et notre praxis sur les lieux de travail. La lutte idéologique et l'action syndicale sont les outils pour rapprocher les travailleu-rs-ses du syndicat. Leur besoin de s'organiser sera la conséquence de leur identification avec ce que nous faisons, améliorant notre intervention en augmentant notre capacité d'organisation.

351. Dans la mesure où le syndicat est l'instrument de l'organisation des salarié-e-s, il est indispensable de bien analyser la situation du sujet de classe pour avoir une proposition organisationnelle adaptée. Le débat portant sur notre mode d'organisation ou sur le fait de savoir quels outils organisationnels nous sont nécessaires doit être une constante, si nous voulons répondre aux nouvelles réalités qui surgissent dans le monde du travail et aux particularités qui existent en son sein. Nous devons répondre aux difficultés qu'ont les femmes à être sujet de lutte, faire des propositions concrètes face à des situations de discrimination de collectifs concrets, porter une attention particulière à la nécessité d'intégrer les nouvelles générations au syndicalisme... nous devons assumer les réalités et les besoins spécifiques des salarié-e-s pour que nous puissions tou-te-s être des sujets actifs dans la lutte pour le changement social, et développer sur cette base notre modèle organisationnel.

352. Une autre de nos caractéristiques est et a été la mobilisation de forces dans les communes et les agglomérations. D'abord parce que nous pensons que la participation sociale des militant-e-s se manifeste sur le marché du travail, mais aussi dans la société. Ensuite, parce que nous pensons que LAB doit être un instrument utile pour impulser les revendications des mouvements et acteurs sociaux. Cela relève aussi de la responsabilité du syndicat de participer à la mobilisation des forces des secteurs populaires qui optent pour un autre modèle social.

353. Le modèle organisationnel doit être au service des salarié-e-s, il est la clé de voûte de notre fonction d'outil organisationnel. Nous avons besoin d'une organisation forte, fluide et participative qui laisse de côté le « délégationnisme » et favorise la capacité d'initiative des militant-e-s et adhérent-e-s. L'Information et la formation sont deux outils que le syndicat doit offrir correctement pour améliorer la capacité d'apport de tou-te-s.

5.2.2. Organiser notre travail

354. Il est aussi important de bien organiser notre travail que de nous organiser nous mêmes. Nous

devons ordonner notre travail si nous voulons être efficaces ; c'est un travail organisationnel de plus qui nous oblige à porter une attention spéciale et à améliorer nos méthodes de travail.

355. Planifier et travailler en fonction des plans établis, voilà la solution. Les stratégies et planifications nationales doivent céder le pas aux planifications sectorielles et locales, elles sont complémentaires et doivent s'alimenter mutuellement pour travailler d'une façon plus ordonnée.

356. Une action syndicale offensive qui n'est pas dans l'attente des problèmes, qui veut répondre aux nouvelles réalités de l'exploitation, doit être planifiée et organisée. Nous devons être capables de fixer des objectifs, dessiner les stratégies qui nous rapprocheront de ces objectifs et concrétiser les planifications qui nous permettent d'avancer pas à pas.

357. Les plans stratégiques du syndicat sont une référence au moment d'organiser notre travail. Des déclarations aux faits : nous définissons comme objectif la normalisation de l'euskara et l'égalité des chances entre hommes et femmes et nous organisons ces deux luttes dans le syndicat avec une perspective stratégique. Les discours ne donnent pas la victoire, avançons en fonction des moyens et de la praxis que nous structurons pour atteindre ces objectifs.

358. Nous améliorerons notre intervention en améliorant notre activité au sein du syndicat. Travailler davantage les propositions, élever le niveau idéologique, favoriser le débat interne comme outil de formation et améliorer les méthodes de travail, consacrer le temps nécessaire à l'organisation du travail, est un investissement en faveur de l'efficacité.

5.3. L'importance de la lutte idéologique

359. Les moyens dont dispose le néo-libéralisme pour propager sa pensée sont sans limites. Il n'est facile pour personne (ni pour les militant-e-s de LAB) d'oublier cette réalité et d'être capable d'aborder les choses depuis d'autres bases. Le seul antidote est la pratique de la lutte idéologique, pour gagner des espaces et mobiliser des forces aussi dans le domaine des idées.

360. Si nous voulons freiner la destruction idéologique, nous devons aussi utiliser, dans la même mesure que le fait le capitalisme, les idées qui sont des instruments de lutte. Nous devons défendre les valeurs qu'ils prétendent neutraliser, et nous n'hésitons pas à affirmer que notre consolidation idéologique, ainsi que celle des travailleurs et travailleuses, est l'un des principaux défis du syndicalisme de classe pour ce siècle.

361. L'information (plus concrètement, la désinformation et la manipulation de l'information) est un pilier pour conserver le pouvoir. Ceux et celles qui le détiennent utilisent et utiliseront une politique médiatique permanente ayant pour but de protéger leurs intérêts politiques et économiques. Les moyens de communication sont utilisés de façon intéressée pour imposer une pensée unique et homogène. Notre objectif est de faire passer notre propre analyse de la réalité, c'est pourquoi disposer et prendre soin de nos médias pour communiquer est une pièce maîtresse pour mener la lutte idéologique.

362. La proximité est l'un de nos atouts majeurs pour aborder la lutte idéologique. Nous sommes proches des gens, proches des salarié-e-s dans les entreprises et à l'extérieur; nous pouvons et devons pratiquer la lutte idéologique, face à face, avec eux et elles. Nous sommes tou-te-s responsables et avons l'occasion de mener une lutte idéologique; nous, les militant-e-s de LAB, devons être générateurs et transmetteurs d'opinion tant sur les lieux de travail que dans la société.

363. Nous devons remettre en question les affirmations du système et engager le débat entre les travailleu-rs-ses. Nous savons que nous vivons dans un Pays qui ne croit pas aux versions officielles, c'est ce que nous devons favoriser et promouvoir face au bombardement d'analyses, discours politiques et économiques et sociaux que nous subissons.

364. Le langage lui-même véhicule des idées. La cohérence envers nos idées doit se refléter dans nos mots et dans le langage que nous utilisons. Nous devons donc actualiser notre discours, le « traduire » en termes actuels, avec une expression plus fraîche sans tomber dans les pièges terminologiques du pouvoir.

365. Les médias locaux, les élections syndicales, les relations que nous entretenons avec d'autres organisations ou sphères, les actions que nous menons dans les communes sont, entre autres, les outils de ce travail de proximité.

366. Les nouvelles technologies nous ouvrent de nombreuses portes en termes de communication et elles ont une diffusion croissante dans les foyers et les entreprises. Vu qu'elles assurent une communication rapide et directe, tant dans la structure qu'avec les adhérent-e-s ou délégué-e-s, ce sont des moyens à développer dans les prochaines années; l'un de nos objectifs est donc de persévérer dans les moyens de communication actuels et futurs.

367. La relation entre la formation et la lutte idéologique est étroite ; la formation est stratégique et nous devons l'entendre ainsi, il est nécessaire que le syndicat aborde une réflexion en profondeur sur notre travail de formation. La formation doit être adaptée et continue, elle a donc besoin d'instruments structurels et efficaces. Nous devons mettre au point et en place un plan stratégique de formation qui réponde à cet objectif.

5.4. Méthodes de lutte

368. Nous comprenons que la capacité de la classe des travailleurs et des travailleuses à générer des changements réside dans la mobilisation et la lutte. Au nom du renforcement de cette lutte, la question centrale que nous devons résoudre est la façon dont nous allons le faire. Vu qu'il n'y a pas de réponse unique qui résolve le problème, il s'agira d'un débat permanent que nous devons mener, prenant en considération les différentes méthodes de lutte et analysant l'efficacité de chacune d'entre elles.

369. Il est clair que la lutte ne surgit pas de rien, sans aucun précédent. Derrière un combat il peut y avoir la riposte à une décision ou une attaque concrète; à d'autres occasions, ce sera le choix de se battre pour l'obtention d'un objectif déterminé par les travailleu-rs-ses. De toute manière, qu'il s'agisse de résistance ou de conquête, derrière un conflit on trouve en général un travail syndical qui a nourri et rendu possible cette voie de confrontation.

370. Quel que soit l'objectif et la nature de la confrontation, les occasions et les conditions ne surgissent pas d'un jour à l'autre. Une dynamique de dénonciation constante, l'information permanente et l'animation sans trêve de la bataille des idées sont l'antichambre de la capacité de mobilisation et de lutte que nous démontrerons par la suite.

371. Avec chacune des propositions que nous faisons pour changer les choses il faut une présentation de lutte qui rende cet objectif atteignable. Nous devons prévoir la stratégie concrète que nous utiliserons pour animer la confrontation; et cela toujours en prenant en compte le domaine de lutte comme la réalité des salarié-e-s qui seront les sujets de cette confrontation.

372. La grève est l'outil de confrontation le plus important dont nous disposons dans le monde du travail; en paralysant une entreprise ou un secteur nous donnons la réponse maximum en terme de lutte et, en même temps, l'expression maximum de la solidarité, de l'unité et de l'organisation des travailleurs et des travailleuses. Nous voulons ainsi affirmer toute la valeur que revêt le fait de priver le capital de notre force de travail.

373. Cependant la grève n'est pas la seule méthode dont nous disposons dans le monde du travail et il n'y a pas non plus un modèle unique de grève qui soit valable pour tous les secteurs et pour l'ensemble des salarié-e-s. Nous devons définir le tracé de la lutte selon la situation et les objectifs concrets à chaque moment et à chaque endroit, en gardant toujours à l'esprit le critère d'efficacité.

374. Quand il faut organiser la grève il est indispensable d'analyser devant quel type de production nous sommes, explorer ses points faibles et définir quel type de grève touchera ces points. Étant donné que les combats les plus efficaces sont ceux qui donnent de bons résultats en aussi peu de temps que possible, une analyse et le plan des conflits pour qu'il soient durs et brefs sont préalablement nécessaires. Souvent, de toute manière, le succès d'une lutte réside dans la capacité des travailleurs et des travailleuses à supporter la confrontation, dans ces cas là nous devons prêter une attention toute spéciale aux moyens que nous avons pour aider la lutte à continuer.

375. Entre ne rien faire et la grève indéfinie, il y a une multitude d'outils, tous sont valables et efficaces dans la mesure où ils fortifient le parcours de la confrontation. Mais, surtout, il faut tous les étudier, car nous savons que limiter la lutte à la grève, aujourd'hui, entraîne l'exclusion de la possibilité de lutter à plus d'un collectif de salarié-e-s.

376. Souvent, ceux et celles qui ont le plus de raisons de se battre pour améliorer leur situation sont aussi ceux et celles qui n'ont pas le droit de faire grève. La précarisation des conditions de travail et de vie conditionnent substantiellement les possibilités et la capacité de lutter. Cette réalité doit nous amener à travailler dans deux directions : nous devons offrir des moyens adaptés et réels à ceux et celles qui, à l'intérieur de ces collectifs, sont disposé-e-s à batailler, et, dans les secteurs où nous avons la possibilité de lutter, nous devons utiliser les méthodes de lutte les plus efficaces en faveur de ces collectifs.

377. La responsabilité de tou-te-s envers ces collectifs qui vivent la pire situation est plus que jamais nécessaire à assumer. C'est le moment d'agir avec cohérence, c'est donc le moment d'adopter des attitudes conséquentes. Nous voulons spécialement signaler que les collectifs en situation stable, situés dans les entreprises principales -qu'elles soient publiques ou privées-, ont une responsabilité particulière envers ceux qui sont en situation de subordination. En plus de la solidarité, c'est aussi la caractéristique de base du projet et du modèle que nous défendons.

378. Nous voulons aussi insister sur l'importance de socialiser les conflits. La mobilisation, la dénonciation et autres, dans la rue, ne peuvent dissimuler le travail qu'il faut effectuer dans l'entreprise, mais la pression extérieure peut se révéler un stimulant de la lutte à l'intérieur de l'entreprise. Et surtout, avec la socialisation du conflit, nous obtenons que les luttes locales et concrètes s'intègrent en faveur de la lutte pour des changements stratégiques.

379. Nous devons travailler la communication comme autre voie de pression, il faut rendre publics les problèmes et les conflits. Nous pouvons trouver dans les moyens de communication locaux les possibilités que ne nous accordent pas les mass-médias. C'est aussi notre rôle d'interpeller les institutions pour qu'elles s'impliquent dans la résolution des conflits; car même quand elles n'ont pas de responsabilité directe, elles ont, d'une façon ou d'une autre, une responsabilité dans la situation générée.

380. Notre modèle de mobilisation a sa base sur le lieu de travail, il se prolonge dans les zones de production ou services et dans la rue, pour, si nécessaire, s'étendre à tout Euskal Herria. Les mobilisations d'envergure nationale sont nécessaires, elles peuvent être des moments culminants dans la mobilisation sociale; mais pour stimuler l'activation réelle et permanente des travailleurs et des travailleuses, les espaces prioritaires d'action sont les lieux de travail et les cadres locaux. Prenant en compte l'expérience des dernières années, chaque zone doit avoir défini quel est le modèle le plus efficace pour mobiliser les salarié-e-s de son environnement.

5.5. Unité d'action

381. Comme nous l'avons répété sans relâche, la capacité de lutter est basée sur l'activation de tout le collectif, parce que le fondement de notre succès réside dans la possibilité d'accumuler les forces de tout ce collectif. Qu'il s'agisse de luttes concrètes ou générales, notre pire ennemi est la division et notre meilleur allié la capacité d'accumulation.

382. Nous avons compris que l'accumulation des forces intersyndicales est le moyen de multiplier la capacité d'amorcer des changements. Mais seulement quand cette unité syndicale a des bases solides, tant en ce qui concerne les objectifs que le parcours syndical à réaliser. Sans aucun doute, une unité d'action avec une direction précise, bien située dans ses revendications et avec la capacité de mobilisation, sera efficace pour avancer dans les positions de classe.

383. Promouvoir la collaboration syndicale est et continuera à être notre référence. Au-delà des discours en faveur de l'unité d'action, nous sommes pour l'exploration de nouvelles voies d'accumulation de forces intersyndicales, en activant les initiatives nécessaires dans le but d'impulser cette collaboration. Nous ratifions donc la politique des alliances syndicales adoptée en Assemblée Nationale en 2005, car la validité de cette option est encore plus remarquable vu le moment d'alternative politique que vit Euskal Herria et vu la situation actuelle de la classe des travailleurs et des travailleuses.

Ponentzia

2008ko maiatzaren 22 eta 23an • Barakaldoko BECen

